



N°93
JUIN
2024

Bulletin Municipal d'information



SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX

www.saintpaulcapdejoux.com

📍 1, Place Philippe Pinel



mairiesaintpaul@wanadoo.fr



05 63 70 60 18

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h
et sur rdv de 13h30 à 17h30



Le Mot du Maire..... 3

Etat Civil..... 4

Informations Administratives..... 5-21

Informations Municipales..... 22-30

La Parole aux Associations..... 31-50

Les Pages Jaunes Locales..... 51-55

Toujours soucieux de respecter l'environnement et de réaliser des économies, nous proposons à ceux qui le souhaitent, de recevoir le Bulletin Municipal par e-mail.

Il suffit d'en faire la demande auprès de la Mairie et de communiquer votre adresse e-mail.

Vous pouvez également retrouver ce bulletin sur le site internet de la Commune :

www.saintpaulcapdejoux.com



Le mot du Maire



Il y a quelques années (en Juin 2017), je vous écrivais ceci :

« Tout d'abord je plante le décor :

Sur la place de notre beau village, par un matin très ensoleillé assis sur des bancs une dizaine de St Paulais conversent, palabrent amicalement.

Il y a là Mamouth, Jean, Santos, Manu, Michel, André, Abdallah , Louis et moi ; nous échangeons des propos très joyeux sur la vie passée de notre territoire lorsque tous travaillaient dans les différentes usines ou entreprises voisines, nombreuses dans ce temps là : Marquier, Sans , Anselme, Colombier etc.; les anecdotes croustillantes fusent et ces échanges prennent l'allure d'un grand théâtre « Pagnolesque » !

Des éclats de rires sonores se font entendre de plus en plus fort et lorsque Jean-Marie, Jacky, Roland, Salah et François nous rejoignent les histoires s'enrichissent, se précisent, rebondissent. Chacun devenant tour à tour le héros ou la victime de ces morceaux de vies partagées à l'atelier, aux bistrots, dans la vie associative ou ailleurs.

Une heure s'écoule puis le ton s'apaise et le calme revient ; je pense alors à ces hommes et femmes qui pour la plupart partagent depuis plus de 50 ans ces bouts de chemin avec beaucoup de respect, d'amitié, voire de tendresse.

Est-ce la douceur de ce matin ensoleillé ou la délectable torpeur d'un lendemain d'élection dont l'issue m'avait réconforté, toujours est-il que dans cet état de semi béatitude, je savoure un de ces moments de bonheur partagé avec eux et des certitudes ressurgissent : nous avons beaucoup de chance de vivre à Saint Paul cap de Joux, parce que notre territoire favorise le bien vivre ensemble dans l'harmonie et le lien social solide, durable.

N'oublions pas ces moments délicieux et que les peurs entretenues par certains ne les effacent jamais. »

Aujourd'hui, 30 Juin 2024, nous sommes au pied du mur. Au moment de glisser le bulletin de vote dans l'urne, n'oublions pas que l'harmonie et la bienveillance doivent guider nos choix ; sachons nous préserver du pire.

Votre Maire, Laurent VANDENDRIESSCHE

Etat Civil



NAISSANCES

Il est possible que la rubrique « naissances » ne soit pas complète. Les naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés à Saint-Paul-Cap-de-Joux ne nous sont pas toujours transmises par les Maires du lieu de naissance.

De plus, l'accord des parents est indispensable pour cette parution.



MARIAGES

GOEPP COTTAZ-CORDIER Gil et ARROYOS ESPARZA Veronica

Le 6 Avril 2024 à Saint-Paul-Cap-de-Joux



DÉCÈS

CARON Jean - 14 Avenue de Puylaurens - 68 ans

Décédé le 15 février 2024 à Saint-Paul-cap-de-Joux

BENNES Hubert - 1 Avenue du Relai - 91 ans

Décédé le 8 mars 2024 à Lautrec

BESSIOUD Abdallah - 18 Avenue Pierre Fabre - 88 ans

Décédé le 7 avril 2024 à Castres

VINOLO Emilienne née SANCHEZ - 20 Route de Prades - 89 ans

Décédée le 13 mai 2024 à Graulhet

MÉDALE Josette née LUGAN - 13 Avenue Pierre Fabre - 87 ans

Décédée le 14 mai 2024 à Castres

ROSSETTO Martine née PRAT - 20 impasse Combe d'En Tau - 73 ans

Décédée le 16 mai 2024 à Saint-Paul-cap-de-Joux

Informations Administratives



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS



Où ?

18 mairies sont équipées dans le Tarn :

Alban, Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Labruguière, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Sulpice, Vabre, Valence d'Albi

(horaires et détails sur www.tarn.gouv.fr)

Pour rappel, Saint-Paul-Cap-de-Joux ne fait pas partie des mairies équipées.

Comment ?

Prenez rendez-vous dans l'une des 18 Mairies équipées.

Afin de simplifier la démarche, avant votre rendez-vous en Mairie, munissez-vous d'un formulaire Cerfa ou faites la pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS :

www.passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne

La pré-demande en ligne ne dispense pas de déposer votre demande en Mairie (présence du demandeur obligatoire quel que soit son âge).

Pour plus d'information et pour connaître les pièces justificatives à fournir, rendez-vous sur : **www.service-public.fr**



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible **toute l'année**.

Les années de scrutin, l'inscription est possible jusqu'au 6ème vendredi précédant le premier tour (hors situation particulière), à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

L'inscription peut se faire :

- En Mairie en complétant le formulaire papier (fournir pièce d'identité et justificatif de domicile)
- En ligne sur **demarches.interieur.gouv.fr** rubrique « élections »

Vous pouvez consulter à tout moment votre situation électorale sur **www.service-public.fr**.

RECENSEMENT CITOYEN

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen

Quand ?

A partir de votre 16ème anniversaire et dans les 3 mois qui suivent.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche reste la même.



Où ?

A la mairie de la commune de votre domicile.

Pourquoi ?

- Pour obtenir une **attestation de recensement**. Elle est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Pour être convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC) ***. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.
- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

Comment ?

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Il faut vous présenter à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile



Journée défense et Citoyenneté *

En communiquant une adresse mail à la mairie lors de votre recensement, vous recevrez un message du centre de service national qui vous indiquera la démarche à suivre pour créer votre espace personnel sur **www.majdc.fr** (délai maximum 6 mois).

Vous pourrez ensuite obtenir votre convocation pour la journée défense et citoyenneté.

ESPACE FRANCE SERVICES



PERMANENCES à Saint-Paul-cap-de-joux de 9h à 12h

(sur RDV au 05 63 70 52 67 ou par mail à France-services@cclpa.fr)

Mercredi 31 juillet 2024 (Mairie)

Mercredi 18 septembre 2024 (Mairie)

Mardi 15 octobre 2024 (office du Tourisme)

Mardi 19 novembre 2024 (office du Tourisme)

Mardi 17 décembre 2024 (office du Tourisme)

Un service pour tous !

- Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives et en ligne
- Permanences des partenaires pour des entretiens individuels (physiques ou en visio)
- Ordinateurs en accès libre
- Mise à disposition de documentations diverses
- Ateliers informatiques pour débutants

Emploi & Formation

Pôle Emploi

- Pour les demandeurs d'emploi (documentation disponible).
- Informations générales par le personnel de France Services

Mission Locale Tarn Sud

- Accueil et suivi personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans
- **Permanence tous les mardis après-midi (sur RDV)**

Cap Emploi

- Accompagnement des travailleurs reconnus handicapés
- **Permanence le 1^{er} mardi du mois (l'après-midi, sur RDV)**

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

- Documentation sur les métiers, les formations, les certifications...

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

- Offre de service sur les prestations du service économique et de l'apprentissage

Social, Santé & Solidarité

CAF du Tarn

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne
- **RDV à la demande avec un conseiller MSA**

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assurance Retraite (CARSAT)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assistants Sociaux du Département

- Sur RDV, le 3^{ème} jeudi matin du mois
- Contact : 05 63 37 68 10 (Maison du Département - Puylaurens)

Croix Rouge (Autabus)

- Accueil, écoute et aide alimentaire
- **Présence 3^{ème} Vendredi (après-midi) du mois (parking CCLPA)**

SPSTT

- Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire

Citoyenneté

Préfecture du Tarn

- Accompagnement pour vos démarches en ligne concernant les cartes grises, permis de conduire et pièces d'identité
- **RDV à la demande**

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

- Accompagnement sur vos démarches en ligne (impôts, création de compte...)

La Poste

- Accompagnement sur l'utilisation des services en ligne et aide à la création d'une adresse e-mail.

Famille, Enfance & Jeunesse

ACEPP 81 / REAPP 81

- Temps d'échanges, rencontres, construction de projets autour de la parentalité

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Ateliers gratuits pour les Parents et les Enfants en lien avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles), organisés toute l'année
- **Permanences pour les Assistants Maternelles sur RDV**

Environnement

IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables)

- Accompagnement et informations sur l'utilisation des ressources naturelles renouvelables
- **RDV à la demande**

Espace France Services du Lautrécois-Pays d'Agout

Maison du Pays – 81220 SERVIES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prises de rendez-vous et renseignements au : 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr

+ d'infos sur www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout

PERMANENCES

Conciliateur de justice

- Mr Jean-Louis SAULIERE - 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois de 14h à 17h (sauf juillet et août) à la Mairie de Lavar sur RDV au 05 63 83 12 20
- Permanences à la Maison France Services de la CCLPA (Serviès) les lundis après-midis sur RDV au 05 63 70 52 67

Conseiller Départemental

Mr Laurent VANDENDRIESSCHE - mardi matin de 9h30 à 12h à la mairie sur RDV au 05 63 70 60 18



Assistante sociale (Département du Tarn)

Permanences à la mairie de Saint-Paul les mardis et jeudis matins sur RDV au 05 63 37 68 10



AUTABUS Croix-rouge

53 Avenue de Castres 81 700 PUYLAURENS

Renseignements au 05 63 37 68 10



Action sanitaire et sociale MSA

Contact au 05 63 21 61 39



CPAM

Contact au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) - www.ameli.fr



Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les mardis et jeudis de 9h à 12h au local de l'association (derrière la mairie)

Contact au 05 63 75 39 57 - stpauldejoux@admrtarn.fr

Défense des consommateurs

CDAFAL du Tarn Association Familiale Laïque - 06 33 41 31 04 // 05 63 48 73 07 - cdafal.81@hotmail.fr



CLCV : Association Nationale Agréée de défense des consommateurs et usagers

Les lundis à Saix (Place Jean Jaurès) de 14h à 17h et le 1^{er} et le 3^{ème} mardi du mois à Sémalens (Mairie) de 15h à 16h (Sauf en Août). Contact au 06 41 20 97 30 - clcv.sudtarn@orange.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES



Si votre question concerne	Coordonnées de votre nouvel interlocuteur	Jours et horaires d'accueil
Les impôts PAS DE CHANGEMENT (information, déclaration, calcul, réclamation, paiement)	Service des Impôts des Particuliers de CASTRES Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex Téléphone : 05 63 62 52 00 Mail depuis votre compte personnel sécurisé sur www.impots.gouv.fr	Guichets ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et uniquement sur RDV les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h00 Fermé : - mercredi après-midi - vendredi après-midi
Secteur public local (facture cantine, garderie, eau, assainissement, régie électrique...)	Service de Gestion Comptable de CASTRES Centre des Finances Publiques 4, avenue Charles De Gaulle BP 90405 81108 CASTRES cedex Téléphone : 05 63 51 48 20 Courriel : sgc.castres@dgfip.finances.gouv.fr	Accueil par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 

Nouveau service

« paiement de proximité »



Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Vous pouvez **payer vos factures au Trésor Public*** chez un buraliste proposant le service de « paiement de proximité » :

La Presse Parisienne
48 Avenue Pierre Fabre
Saint-Paul-Cap-de-Joux

05 63 70 71 01

Liste des buralistes agréées sur :
impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

* Factures comportant un QR code et la mention « payable auprès d'un buraliste »

HORAIRES

LA POSTE



	MATIN	APRES- MIDI
LUNDI	9H00 — 12h00	Fermé
MARDI	9H00 — 12h00	Fermé
MERCREDI	9H00 — 12h00	Fermé
JEUDI	9H00 — 12h00	Fermé
VENDREDI	9H00 — 12h00	Fermé
SAMEDI	9H00 — 12h00	Fermé

HORAIRES D'ÉTÉ :

FERMETURE DU 12 AU 17 AOÛT
ET LES MERCREDIS DU 31 JUILLET AU 28 AOÛT

MÉDIATHÈQUE



Groupe scolaire - 11 Rue Victor Hugo

05 63 75 97 27

mediatheque@cclpa.fr

Lundi 15h-18h

Mercredi 10h-12h

et 14h30 - 17h30

Samedi 9h30 - 12h

HORAIRES D'ÉTÉ JUILLET/AOÛT :

MERCREDI ET SAMEDI 10H - 12H



DÉCHETTERIES (GRATUITÉ POUR LES PARTICULIERS)

GUITALENS - L'ALBAREDE :

Téléphone : 05 63 70 99 30

	Matin	Après-midi
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

PUYLAURENS :

Téléphone : 05 63 59 12 29

	Matin	Après-midi
Mardi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00

HORAIRES D'ÉTÉ DÉCHETTERIES DU 1 JUILLET AU 31 AOÛT : 7H00 - 14H00

MOBILITÉ

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



Ligne 765 Castres - Lavour - Saint-Sulpice

Horaires : www.lio-occitanie.fr/horaires-et-plans/

Contact au 0 806 800 350

(service gratuit + coût d'un appel local)

Toutes vos informations sur : www.lio-occitanie.fr

Agences commerciales liO :

2 place Jean Jaurès 81000 Albi

Pôle d'Echanges Multimodal, 110 avenue Albert 1er
81100 CASTRES

LES FICHES D'INSCRIPTION POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE SONT DISPONIBLES EN MAIRIE ET DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉES ET RETOURNÉES À LA FEDERTEEP ACCOMPAGNÉES DU PAIEMENT CORRESPONDANT*. RETOUR IMPÉRATIF DU DOSSIER AVANT LE 31 JUILLET 2024.

TRANSPORTS SCOLAIRES

2024/2025

Tu peux t'inscrire en ligne sur www.federteep.org avant le 31 juillet

FEDERTEEP
16, Rue Fonvieille - 81000 ALBI
05 63 48 13 80
www.federteep.org

* Merci de consulter la notice explicative pour connaître le tarif en vigueur.
De Juin à Septembre - Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 16h

CARTE PASTEL TARIF SOLIDARIO'

Avec la Région Occitanie et SNCF Voyageurs, bénéficiez d'aide dans vos déplacements avec SolidariO'. Cette aide vous permet de circuler sur le réseau LIO et SNCF dans la limite de **20 trajets gratuits dans le département du Tarn pour une période de 6 mois et de bénéficier de -75% sur les billets en nombre illimité.**

Vous pouvez retirer un dossier de demande à **la Maison du Département de Puylaurens.**

Cette aide concerne : bénéficiaires du RSA et demandeurs d'emploi (conditions de ressources) - bénéficiaires de l'ASPA - demandeurs d'asile - bénéficiaires d'une protection internationale - bénéficiaires AAH.

Si vous êtes éligible au tarif SolidariO', les 20 trajets gratuits ainsi que les 75% de réduction seront inscrits sur votre carte pastel.

Plus de renseignements sur :

www.lio-occitanie.fr/gamme-tarifaire/tarif-solidarite/

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les demandes de transports scolaires pour l'année 2024-2025 se font par formulaire papier (à retirer à la Mairie) ou directement en ligne sur :

www.federteep.org/inscription/

**Inscriptions ouvertes
du 10 juin au 31 juillet 2024***

* Attention, après le 31 juillet, des frais d'inscription tardive de 25€ seront appliqués.

TARIFS

Location des salles communales

Pour les Associations ayant leur siège à St Paul Cap de Joux : Location gratuite, sans remise de caution.

Pour les autres Associations et pour les personnes domiciliées sur la Commune :

Salle des fêtes (à côté de la Mairie)

160 € par jour

Une caution de 400 € sera demandée au moyen d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public à la prise de possession des locaux. Cette caution sera restituée après l'état des lieux s'il n'y a pas eu de dégradation à la suite de la location, ou encaissée en totalité ou partiellement suivant l'estimation des dégradations faites au local, matériel ou mobilier intérieur et extérieur.

Ce constat sera fait par Monsieur le Maire ou son représentant.

Si la salle n'est pas rendue propre,
il vous sera facturé 80 €
supplémentaires.



Salle Saint Paulaise (Rue pasteur)

60 € par jour

(location uniquement en journée)



Salle Entrepôts

(Av. Laure Monsarrat) 10 € par jour



Salle Laure Monsarrat

(Av. Laure Monsarrat) 15 € par jour

Toutefois, pour des obsèques civiles, une salle communale peut être mise à disposition à titre gratuit.

Location de matériel à domicile

Pour les personnes qui habitent la Commune

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel.

Le matériel sera amené et retiré par le personnel municipal au domicile du demandeur suivant les conditions prévues dans la convention.

Les tarifs sont fixés comme suit :

1.00 € la table
1.50 € la table ronde
0.20 € la chaise
0.20 € le banc

Les tarifs sont fixés comme suit :

1.50 € la table
2.00 € la table ronde
0.30 € la chaise
0.30 € le banc

Pour les personnes domiciliées hors Commune

Une convention sera signée avant la date souhaitée de mise à disposition du matériel.

Le matériel sera retiré et ramené à la Mairie par le demandeur.

Rappel : Location de matériel gratuit pour les associations ayant leur siège sur la commune sauf si livraison par le personnel municipal.

TARIFS

PHOTOCOPIES

	Noir & Blanc	Couleur
Particuliers		
A4 recto	0.30 €	0.50 €
A4 recto/verso	0.60 €	1.00 €
A3 recto	0.50 €	0.60 €
A3 recto verso	1.00 €	1.20 €

Associations

	Noir & Blanc	Couleur
A4 recto	0.00 €	0.10 €
A4 recto/verso – A3 recto	0.00 €	0.20 €
A3 recto verso	0.00 €	0.40 €

CIMETIÈRE

Tarif Concessions Cimetière

Concession Temporaire 15 ans : 20 € le m²

Concession Trentenaire : 40 € le m²

Concession Perpétuelle : 80 € le m²



Tarif Dépositaire

Après 6 mois d'occupation 20 €

Tarif de la Case au Columbarium

30 ans renouvelable 300 €



VIE CITOYENNE

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ?

Voici quelques règles ...



N° 2 Chouette, c'est l'heure de la promenade ! Choisis pour ton chien un endroit calme avec un peu de verdure. Quand tu sens qu'il a envie de faire ses besoins, tire sur sa laisse pour l'orienter dans le **caniveau**. Félicite-le à chaque fois qu'il fait bien où il faut, ça marche mieux que de le gronder s'il fait des bêtises !



N° 1 Si tous les maîtres laissaient leurs chiens **faire leurs besoins** n'importe où, imagine la ville ! On salirait nos chaussures tout le temps. Sans compter les odeurs et les microbes... Pourtant, il faut bien que ton animal se soulage. Surtout que pour les chiens, le caca et le pipi ne sentent pas mauvais : ils révèlent un tas d'informations palpitantes sur les autres chiens et servent à marquer le territoire...



N° 3 Aie ! Malgré toute ton attention, ton chien a fait pipi dans un magasin, ou caca en plein milieu du trottoir. Pas de panique ! Présente tes **excuses** aux gens autour de toi, et montre ta bonne volonté en nettoyant les saletés ! Si tu n'as rien sur toi pour le faire, demande gentiment de l'aide à un commerçant. Car si tu t'enfuis, tu risques **une amende**

CHIENS DE 1ÈRE ET 2ÈME CATÉGORIE

Depuis le 1er janvier 2010, tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie doit posséder un permis de détention.

La délivrance de ce document par la mairie de votre commune de résidence est soumise à conditions.

Pour plus de renseignements, rendez-vous à la Mairie ou sur www.service-public.fr

LE CHIEN DU VOISIN ABOIE LA NUIT ...

Les aboiements qui ont lieu la nuit sont assimilés à du tapage nocturne (article R623-2 du code pénal), il vous suffit de vous adresser à la gendarmerie qui peut verbaliser, ou en transmettant un procès-verbal au Procureur de la République. Dans le cadre d'un procès verbal, l'amende peut atteindre un maximum de 450 €.

VIE CITOYENNE

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME...

LE BRULAGE À L'AIR DES « DÉCHETS VERTS »

(éléments issus de la tonte de pelouse, taille des haies et arbustes, résidus d'égavage, etc...) **est strictement interdit** sur l'ensemble du département, communes urbaines et rurales comprises. Ces déchets verts sont assimilés en application du code de l'environnement à des « déchets ménagers » ; or, le règlement sanitaire départemental porte interdiction stricte du brûlage à l'air libre des ordures ménagères. Ces déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie.

ENTRETIEN

Les propriétaires ou utilisateurs de terrains sont responsables si le manque d'entretien génère la prolifération d'insectes, de rongeurs, de reptiles, ou entraîne des risques d'incendie.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 26 juillet 1996, France Télécom n'est plus soumise à la servitude d'égavage. Il appartient donc aux **propriétaires riverains des lignes** de procéder, à leurs frais, à ces **travaux d'égavage**, surtout lorsque la ligne concernée dessert leur maison d'habitation.

Depuis de nombreuses années, **La Commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir les espaces publics**. Le remplacement de ces produits chimiques entraîne des coûts plus importants et une manutention plus fréquente. Ce comportement vertueux ne sera efficace qu'avec la participation de tous.

Par exemple, chacun pourrait désherber le trottoir devant sa porte...



TRAVAUX BRUYANTS

Les travaux de jardinage (tonte de pelouse notamment) ou de bricolage générant du bruit ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables de 9h à 12h
et de 14h à 20h ;**

**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à
20h ;**

**Les dimanches et jours fériés de 10h à
12h**

Les travaux bruyants sont interdits tous les
jours de la semaine de 20 h à 7 h.

Bruits de voisinage

En effet, depuis le 12 février 2012, il existe désormais une amende forfaitaire de 68€ pour certains troubles du voisinage (bruits, tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité et les bruits particuliers qui portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé publique). Cela signifie qu'il n'y a plus besoin d'attendre la décision du juge. Cette amende, à l'instar des contraventions au code de la route, est infligée par les forces de l'ordre après constatation du problème. Le voisin bruyant devra alors s'acquitter d'une amende de 68 € dans les 45 jours suivants, sinon l'amende sera majorée à 180 €.

Les Trottoirs...

Il est rappelé que les trottoirs et chemins piétonniers de la Commune ne sont en aucun cas des lieux de stationnement de véhicule.

CCLPA/TRIFYL : GESTION DES DÉCHETS

100 % DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



TOUS LES CARTONS ET BRIQUES ALIMENTAIRES



TOUS LES PAPIERS



CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

À trier en vrac et bien vidés !

CITEO



**Jours de collecte
des déchets à Saint-Paul**

**Poubelle noire :
Lundi et vendredi matin**

**Poubelle jaune :
jeudi matin**

Les poubelles doivent être
sorties la veille de la collecte,
à partir de 18h.

Depuis le **1er janvier 2023**, tous les emballages et les papiers sont à déposer dans le conteneur jaune.

JE TRIE SANS EMBOÎTER !



EMBOÎTÉS, LES EMBALLAGES NE PEUVENT PAS ÊTRE RECYCLÉS.

Plus d'info sur TRIFYL.FR



Depuis le **1er janvier 2024**, **Les Biodéchets (ou déchets de cuisine)** sont à déposer **obligatoirement** dans votre composteur ou en sac orange.



Les sacs orange sont récupérables en Mairie
aux jours et horaires d'ouverture au public.



HABITAT



L'ADIL du Tarn, Agence départementale d'information sur le logement,

répond à toute personne, particulier, professionnel, qui s'interroge sur une problématique habitat.

Que l'on soit propriétaire occupant, que l'on souhaite acheter ou construire sa résidence principale, que l'on soit propriétaire, bailleur ou locataire, les conseillers de l'ADIL informent sur :

-  Les Plans de financement pour une acquisition,
-  Les simulations d'investissements locatifs,
-  Les Rapports entre propriétaire bailleur et locataires,
-  L'Amélioration de l'habitat, en partenariat avec le CAUE et le Département
-  La fiscalité immobilière,
-  Les contrats de vente, de construction, les relations avec les artisans,
-  Les dispositifs locaux existants (FSL, OPAH, PIG, Actions cœur de ville...),
-  Copropriété,
-  Habitat dégradé ...

S'informer, c'est avoir accès à ses droits,
S'informer, c'est permettre une relation équilibrée entre particuliers et/ou professionnels,
S'informer facilite la mobilisation des dispositifs locaux,
S'informer, c'est éviter les conflits, dans le cadre de réglementations complexes.

**Alors n'hésitez pas à contacter l'ADIL du Tarn,
sur l'un de nos points de réception du public,
ou par téléphone.**

Prenez rendez-vous pour nous rencontrer, pour obtenir un conseil ou une information :

**au 05.63.48.73.80
à l'ADIL du Tarn à Albi (3 Bd Lacombe)
contact@adiltarn.org**

Retrouvez-nous également sur :
Facebook Adil du Tarn ou sur www.adiltarn.org



Le nouveau service public contre le mal logement !

Humidité, infiltrations, problèmes de chauffage, ventilation insuffisante, moisissures ou d'autres soucis de mal logement ?

Si vous êtes locataire et que vous êtes dans une situation de mal logement, signalez-le !

Il vous suffit d'aller sur <https://histologie.beta.gouv.fr/> et vous laissez guider. Vous recevrez immédiatement un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi ; ou de contacter :

Le Guichet unique du

Pôle Département de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)

**DDT du Tarn – 19 rue de Ciron à ALBI
ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr - 05 81 27 50 49**

Ce service est complètement gratuit et regroupe l'ensemble des acteurs engagés contre le mal-logement Le PDLHI peut vous aider à retrouver un habitat sécurisé et sain.



Tarn Renov'Occitanie est un guichet unique, un service public d'information et de conseil en énergie, créé à l'initiative de la Région Occitanie pour orienter et adapter votre projet à la rénovation énergétique.

Dans le Tarn, ce service est porté par le Département, qui a donné une mission d'intérêt général au CAUE et à l'ADIL, pour assurer cette mission.

Propriétaires occupants, bailleurs, copropriétaires ou locataires, bénéficiez de ce service d'accompagnement gratuit, indépendant, technique, administratif et financier pour la rénovation des logements privés en Occitanie.

Contactez Tarn Renov'Occitanie

Un numéro unique : 0805 288 392 (Numéro vert)

Contact : renovoccitanie@tarn.fr - 97 Bd Soult, Albi

Permanences téléphoniques et accueil sur rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Plus d'informations sur renovoccitanie.tarn.fr

URBANISME



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le **PLUI** a été approuvé en Conseil de Communauté le 05 mars 2024 et a été rendu exécutoire au 10 avril 2024. L'ensemble des communes du territoire, dont Saint-Paul-cap-de-Joux, sont donc maintenant instruites sous ce document d'urbanisme (la carte communale, précédemment appliquée, est abrogée).

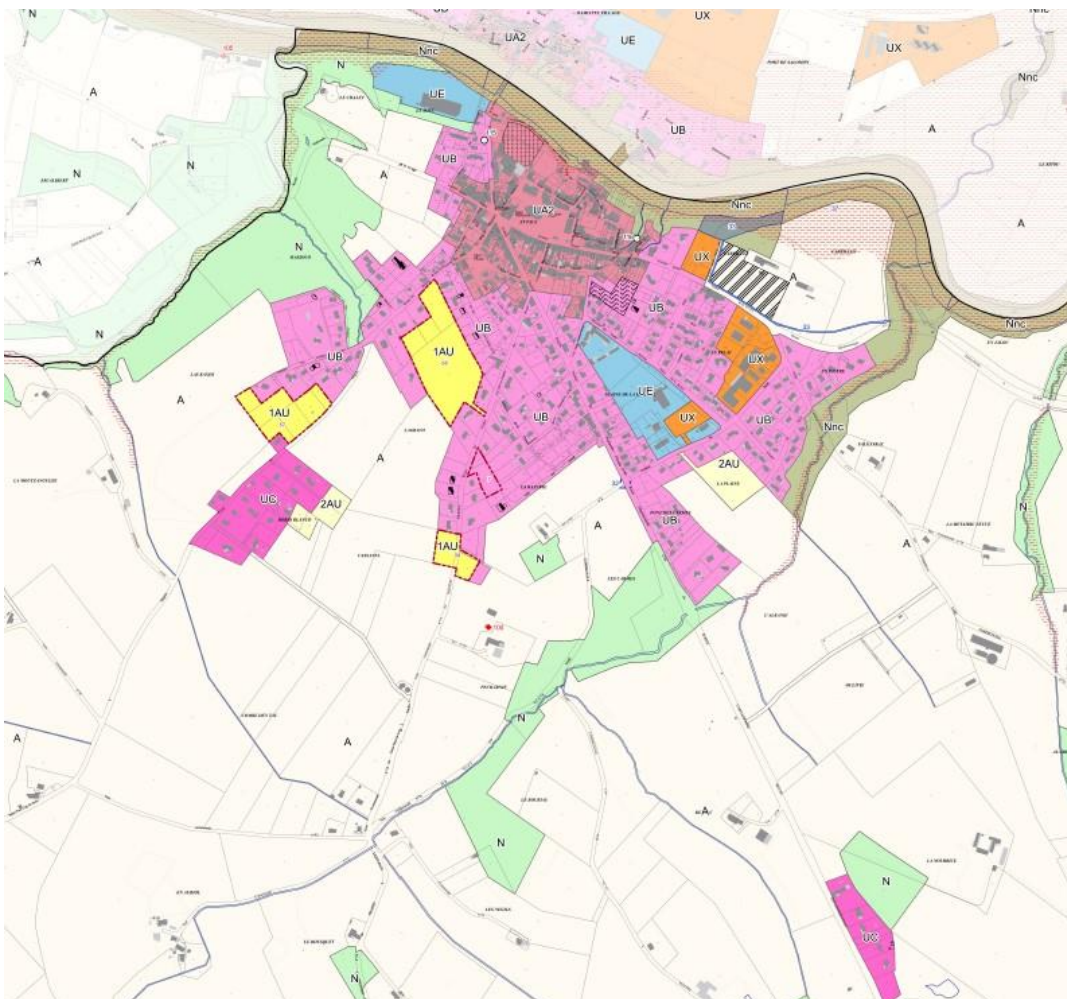
Les autorisations d'urbanisme sont instruites sous ce document en vigueur.

L'ensemble du dossier du **PLUI** est accessible sur le Géoportail de l'Urbanisme :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Les pièces du **PLUI** sont directement téléchargeables en tapant la parcelle dans la barre de recherche. Les pétitionnaires peuvent également consulter le dossier en version papier à la Maison du Pays à Serviès, ainsi que dans les mairies : les plans de la commune, le règlement écrit, ainsi que les documents annexes en version papier et en version numérique (à consulter sur place).

Une version numérique est également disponible aux Services Techniques de la CCLPA à Lautrec.



URBANISME

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme (PC, DP, CU...) peuvent être déposées par voie électronique.

Pour cela, une plateforme de dépôt a été mise en ligne sur le site internet de la CCLPA, dans la rubrique « Urbanisme / Autorisations d'urbanisme » :

<https://www.cclpa.fr/autorisations-durbanisme>

NB : Le dépôt en version papier reste possible et la commune de votre projet reste le guichet unique pour toutes vos questions en matière d'autorisations d'urbanisme (dépôt de dossier, renseignements...)



POUVOIR DE POLICE DU MAIRE EN MATIÈRE D'URBANISME

Le Maire, en qualité d'officier de police judiciaire, est un acteur incontournable qui peut apprécier la situation de chaque projet vis-à-vis de la réglementation et exercer pleinement son pouvoir de police en matière d'urbanisme.

Par son action, il s'agit de :

- Faire respecter la réglementation;
- S'assurer que chaque citoyen est traité de façon équitable devant la loi ;
- Sanctionner tout projet pouvant notamment impacter la sécurité publique (défense incendie, zone à risque);
- Préserver les zones naturelles, les éléments architecturaux ou les paysages ;
- Faire appliquer les décisions de justice.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les usagers ont l'obligation de se raccorder aux égouts

Ce raccordement est obligatoire dans le délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau de collecte des eaux usées. Tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées au réseau communal sont à la charge exclusive du propriétaire de l'habitation.

Pour le bon fonctionnement de notre station d'épuration, il est indispensable de neutraliser les fosses septiques.

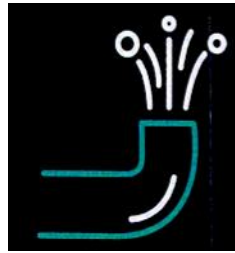
Pour tout renseignement ou travaux sur votre installation, merci de prendre contact avec les services techniques de la mairie au 05 63 70 60 18.

Depuis le 1^{er} janvier 1990, la Commune a institué la **redevance assainissement** pour permettre l'entretien et la rénovation des réseaux et celui de la station d'épuration.

FIBRE



La fibre est dans votre commune



Vos points de contact

Tester l'éligibilité de votre logement

Après avoir vérifié que votre logement est éligible à la fibre, contactez le fournisseur d'accès **internet de votre choix afin de connaître l'éligibilité de ses offres.**

www.tarnfibre.fr/test-deligibilite

Projets immobiliers

Tous les logements individuels ou nouveaux programmes immobiliers doivent être déclarés dès la validation du permis de construire

<https://immobilier-neuf.xpfibre.com/>

Domages réseaux

Permet de signaler un équipement de réseau de fibre optique endommagé sur la voie publique (poteau, armoire, boîtier, câbles..)

www.tarnfibre.fr/declaration-dommages-reseaux/38

FAQ—Une Question ?

Pour consulter les réponses aux question les plus fréquentes,

www.tarnfibre.fr/une-question

Des question sur la fibre ? Consultez le site **tarnfibre.fr**

DIVERS

Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de toute végétation (herbe, broussailles, etc.).
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un moyen d'extinction (extincteur, seau d'eau) à portée de main.
- Vous avez un jardin ? Protégez votre maison en débroussaillant votre terrain et autour de votre maison avant la saison estivale et nettoyez les toitures et les gouttières de tout débris végétaux.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important en période de sécheresse. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement

En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et restez à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr



La canicule, c'est quoi ?



Il fait très chaud.



La température ne descend pas la nuit, ou très peu.



Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, **APPELEZ LE 15**

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

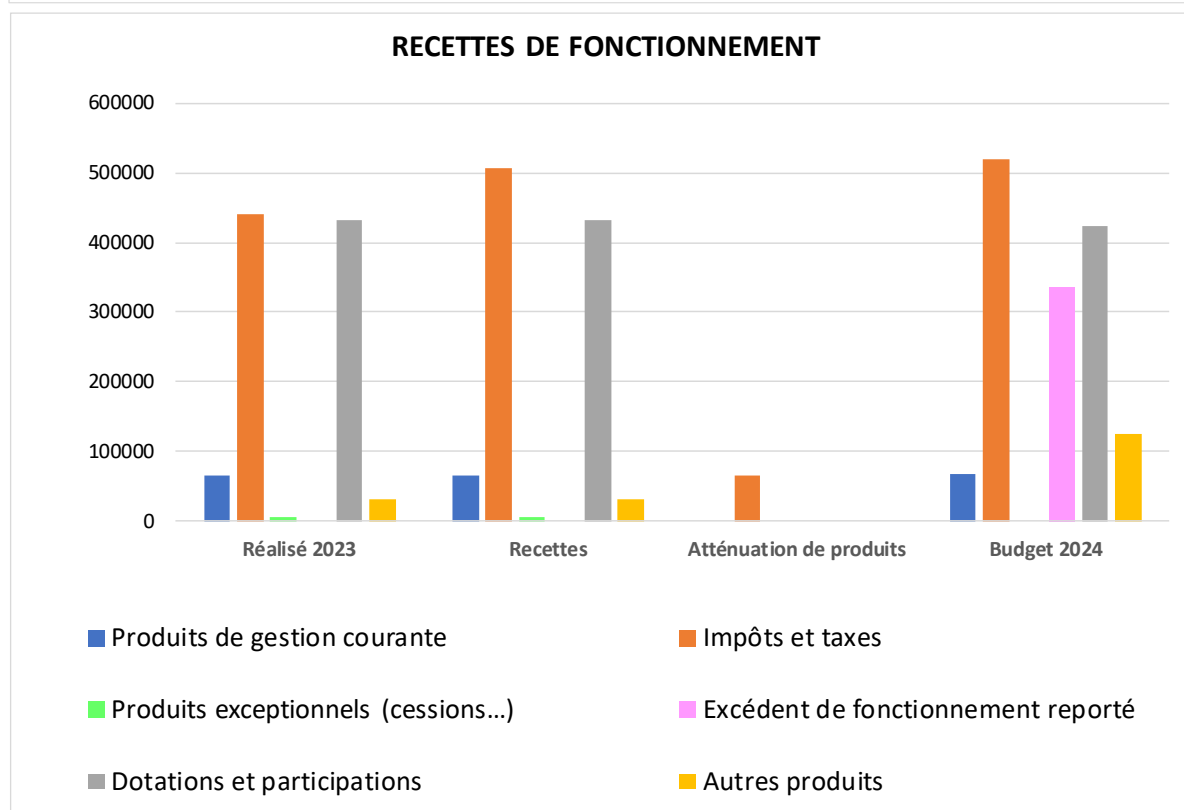
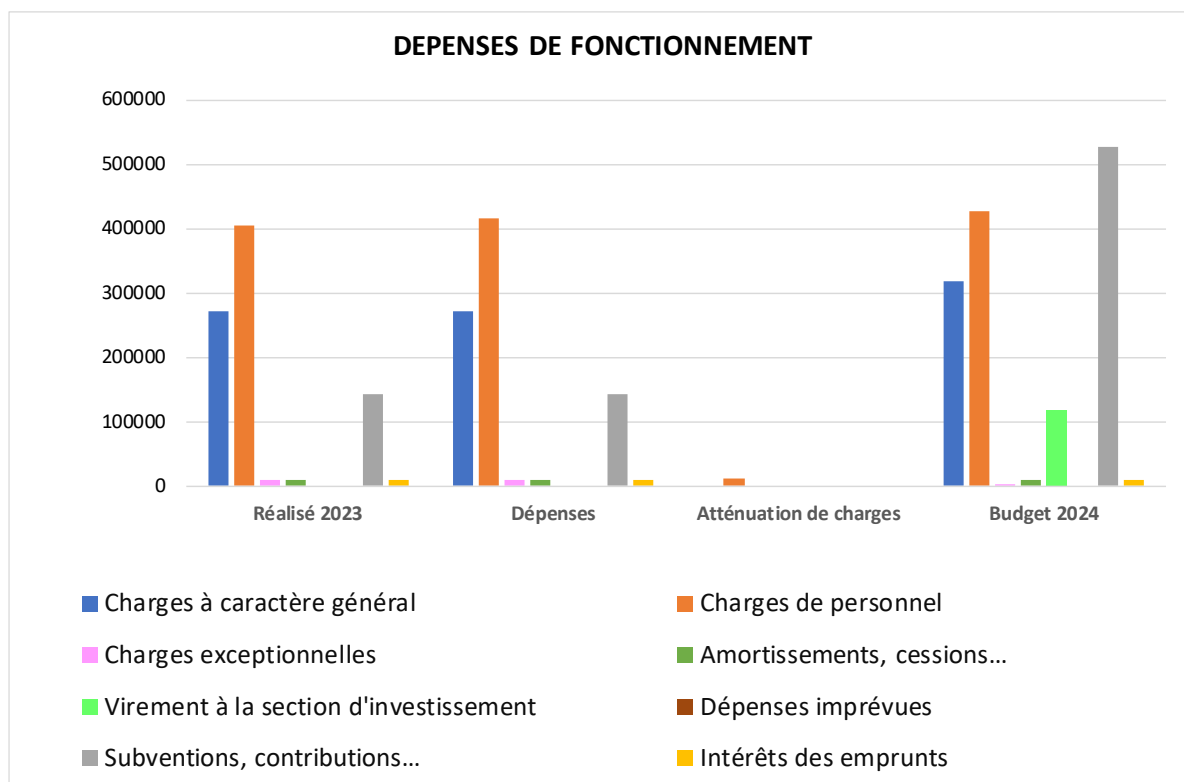
* Canicule 2023 : 2023-07-10 10h00, appel gratuit
Source : Adaptation graphique de l'information de Santé publique France

BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

Résultat de l'exercice 2023 : 141 015,40 €

Résultat de Clôture 2023 : 478 995,59 €



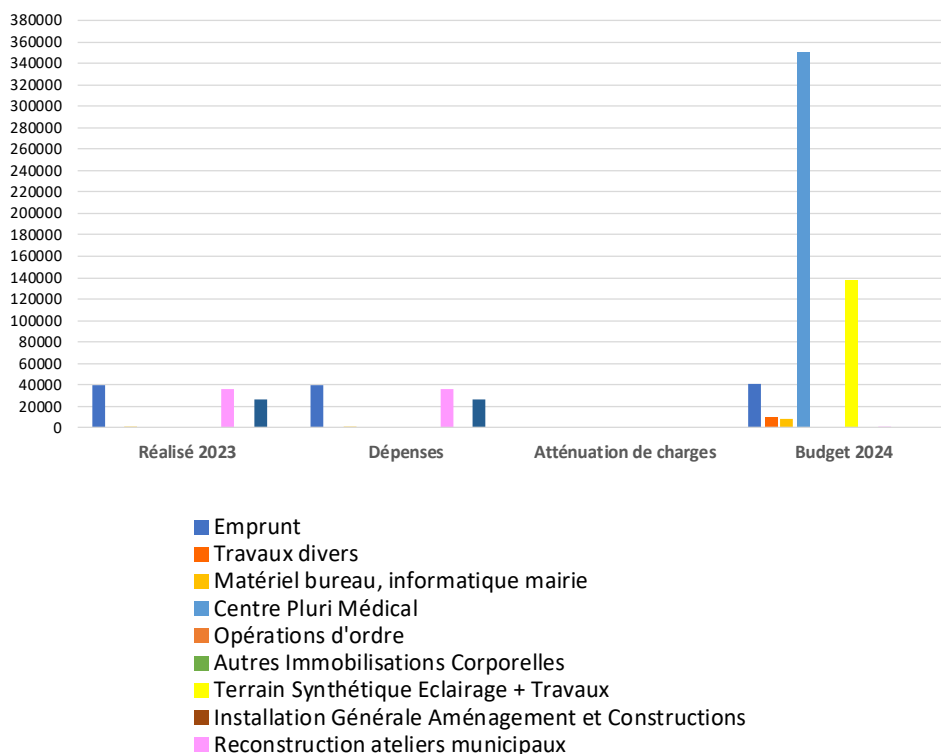
BUDGET

BUDGET PRINCIPAL

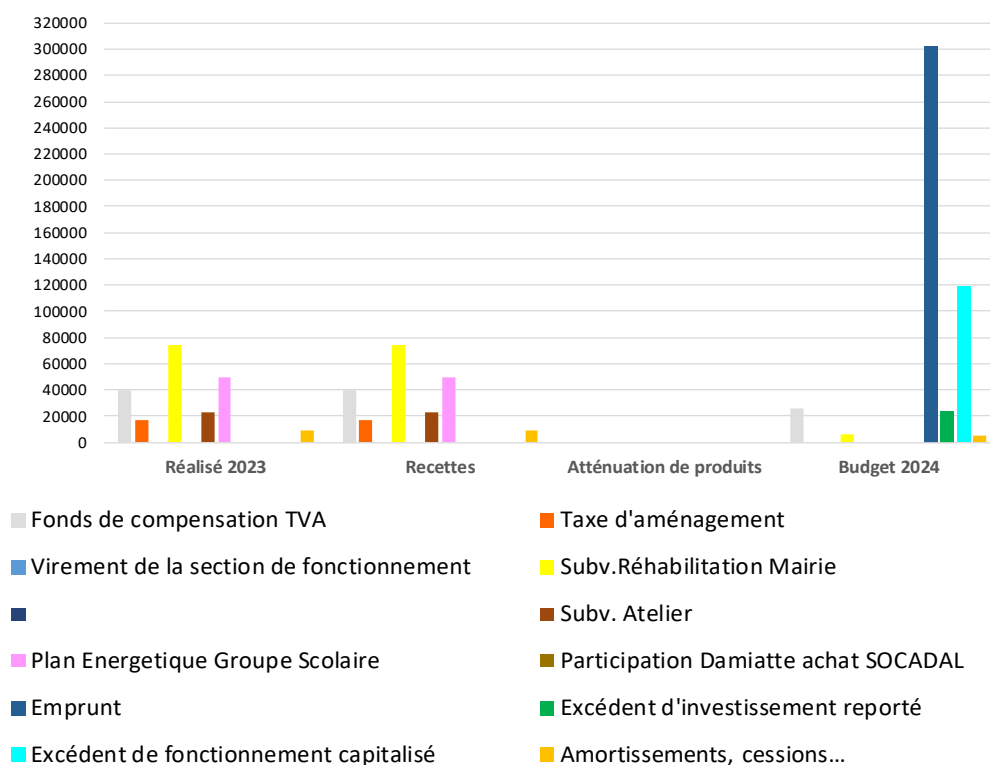
Résultat de l'exercice 2023 : 141 015,40 €

Résultat de Clôture 2023 : 478 995,59 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



BUDGET

SERVICE ASSAINISSEMENT

Résultat de l'exercice 2023 : 41 603,89 €

Résultat de Clôture 2023 : 244 725,08 €

DEPENSES D'EXPLOITATION	Réalisé 2023	Budget 2024
Charges à caractère général	2 362,61 €	16 568,51 €
Charges de personnel	4 643,46 €	4 000,00 €
Atténuation de Produit	8 194,00 €	18 000,00 €
Autres charges de Gestion Courantes	5 535,67 €	41 503,14 €
Charges exceptionnelles	- €	
Reversement collectivité rattachée		100 000,00 €
Amortissements, cessions...	14 928,00 €	14 246,00 €
Virement à la section d'investissement	- €	100 000,00 €
Dépenses imprévues	- €	
RECETTES D'EXPLOITATION	Réalisé 2022	Budget 2023
Produits de gestion courante	62 864,80 €	73 000,00 €
Autres produits		- €
Amortissements	4 378,00 €	4 378,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	- €	216 814,65 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2022	Budget 2023
Travaux sur réseau	- €	160 479,00 €
Matériel et outillage techniques	- €	- €
Amortissements	4 378,00 €	4 379,00 €
Dépenses imprévues	- €	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2022	Budget 2023
Fonds de compensation TVA	297,38 €	22 701,57 €
Affectation du résultat	- €	- €
Amortissements, cessions...	15 214,00 €	14 246,00 €
Virement de la section de fonctionnement	- €	100 000,00 €
Excédent d'investissement reporté	- €	27 910,43 €

Subventions aux Associations 2024

AAPPMA Société de pêche	800 €
ACCA Société de chasse	300 €
Amicale Sapeurs Pompiers	300 €
Anciens combattants et prisonniers de guerre	100 €
Arts martiaux	300 €
Basket Club BDSP	2 300 €
Cadajoux Bio	300 €
Comité des fêtes	5200 €
Coopérative sportive et culturelle école	300 €
Pays d'Agout Football Club	2 300 €
FNACA	100 €
INICI	300 €
Lous Desferrats	300 €
MAAYAN	300 €
Pétanque Saint Paulaise	300 €
Ping Saint Paulais Pays de Cocagne	2 300 €
Subvention Exceptionnelle Ping Saint Paulais	300 €
Sainte Cécile de Plane Sylve	500 €
Saint Paul Cap de Tout	300 €
Vélo Sport Léo Lagrange	1 000 €
ADMR	2 000 €
Croix Rouge-Lavaur	450 €
Croix Rouge-Autabus	200 €
Restos du cœur	700 €
Secours Populaire	200 €
Amicale des donateurs de sang bénévoles Puylaurens	200 €
Cœur de nuage	200 €

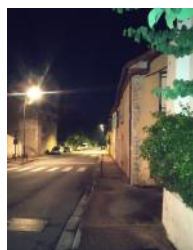
Total : 21 850 €

EQUIPEMENTS COMMUNAUX

Enfouissement réseaux Avenue Laure Monsarrat

Avec un peu de retard, les travaux d'enfouissement des réseaux ont pu se réaliser fin 2023.

L'éclairage a changé de côté inondant de lumière le trottoir et plus le parking des véhicules. Coût de l'opération pour la mairie 9 000 euros et 45 000 euros pour la Régie Electrique.



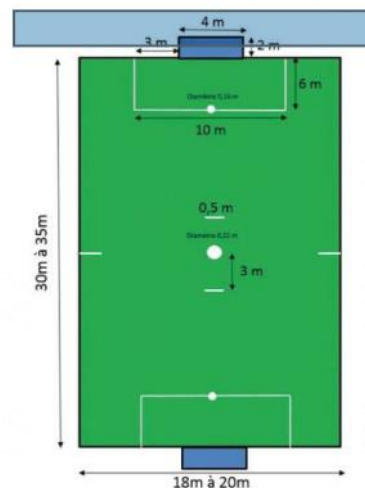
Bloc toilettes auto-nettoyant

Pendant les diverses manifestations Saint Paulaises, certains individus ont pris la végétation de notre village pour des urinoirs. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir un bloc toilette autonettoyant avec un robinet à l'extérieur pour les pétanqueurs. Le coût de ce projet s'élève à 45480 € TTC et sera financé par la commune. Nous espérons qu'avec cet investissement les arbustes ne seront plus inondés d'urine.



Terrain de Foot à 5

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal que Monsieur CARRUS, président départemental du foot amateur, lui a confirmé l'enveloppe subventionnelle prévue, en complément des fonds promis par l'Etat. Il ne reste plus que la subvention du département pour la mise en place du terrain.



Informations Municipales



MAISON PLURI MÉDICALE

Les kinésithérapeutes souhaitent une structure plus grande et plus adaptée pour exercer leur profession et permettant d'accueillir d'autres professionnels de santé. Pour réaliser ce projet, Monsieur le Maire a sollicité des subventions auprès de l'état au titre de la DTER, auprès du Conseil Régional d'Occitanie et du Conseil Départemental du Tarn.

Ce projet sera réalisé sous conditions de l'octroi des subventions.

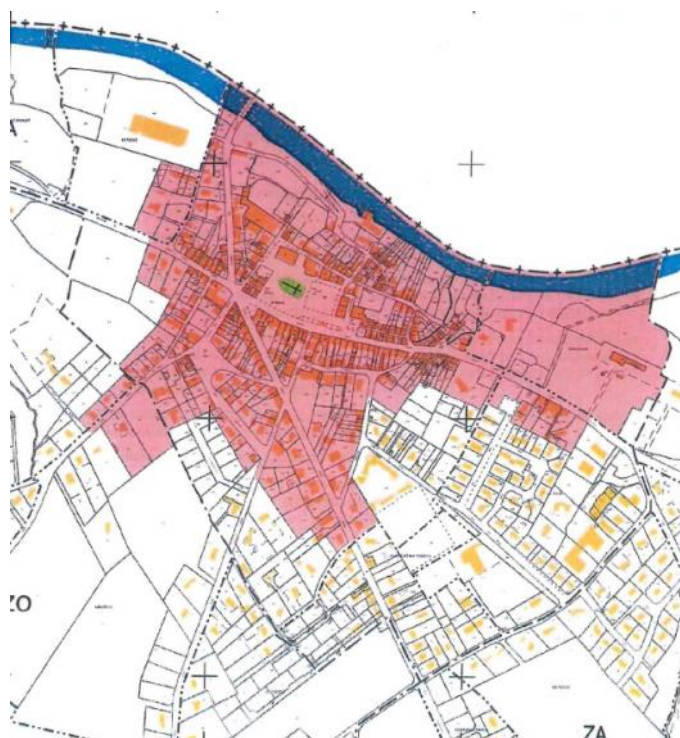


Modification du Périmètre Délimité des Abords autour de l'église

Pendant l'enquête publique, une requête a été déposée par un Saint Paulais demandant qu'une parcelle soit retirée de la proposition des ABF. La commission de requête ayant émis un avis favorable, le conseil municipal a accepté la proposition.



Ancien périmètre



Nouveau périmètre

Informations Municipales



Extinction éclairage public

Suite à la délibération du Conseil Municipal, l'éclairage public de l'ensemble du village est éteint de minuit à 5H00 sur une période test de 2 mois. Si l'essai est concluant, il pourra être prolongé, ceci dans le but de préserver la nature et d'économiser quelques euros, car notre village est équipé de LED depuis plusieurs années. De nombreuses personnes ont déjà fait part d'un avis positif.

Projet scolaire d'une jeune administrée

Dans le cadre de leur formation, une jeune Saint Paulaise et 3 autres étudiants, futurs éducateurs spécialisés, avaient à enquêter sur un territoire et trouver une problématique. Leur projet visait à favoriser le lien social, c'est pourquoi ils ont organisé le 25 mai 2024 un événement regroupant les associations et les producteurs locaux.

Accueil sympathique et convivialité étaient au rendez-vous.

Merci à eux.



Point sur futur pylône

Un dossier de déclaration préalable a été déposé à la mairie concernant l'implantation d'un pylône de 35 mètres de haut sur une zone pavillonnaire. Le Conseil Municipal s'oppose à ce projet, mais malgré son opposition, il est démuné administrativement pour contrer ce projet. Monsieur le Maire a reçu un avis de non opposition pour ce projet qu'il refuse de signer malgré l'avis favorable de la chambre de l'agriculture et du SDET.



Label employeur

partenaire des sapeurs pompiers

Soucieux de pourvoir en personnel le centre de secours, Monsieur le Maire a recruté un nouvel agent pompier volontaire suite au départ à la retraite d'un pompier volontaire également. De ce fait, la Mairie de Saint Paul Cap de Joux s'est vue attribuer le diplôme Label « employeur partenaire des sapeurs pompiers »



SAISON CULTURELLE 2024 DE LA COMMUNE

En ce début d'année, la municipalité a financé les spectacles suivants :



Le 15 mars 2024 « Lettre à Antonio SAURA » par Naïma Chemoul, une adaptation vocale du parlé au chanté sur une question universelle de l'identité.

Le 2 avril 2024 « S.A.C.R.E. » par la compagnie Humanum, danse contemporaine qui donne la parole à la Terre sur une partition musicale de Stravinsky. Sur la place du village, spectacle qui a réuni 140 personnes.



Le 17 mai 2024 « O H H O », 2 chorégraphes et danseurs proposant un dialogue des corps entre hip hop, danse contemporaine, classique et acrobatie. Partenariat avec la Scène Nationale d'Albi, le Conseil Départemental et la CCLPA.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- * **le 25 septembre 2024 : Contes en balade**
- * **Le 12 octobre 2024 : Randonnée traditionnelle pour Octobre Rose**
- * **Date en octobre à définir : un spectacle de Flamenco vous sera proposé au bénéfice d'Octobre Rose**

**N'oubliez pas de réserver le meilleur accueil
aux diverses animations estivales de nos associations.**



COMMUNICATION DE L'AFIAC



Les élections législatives se tenant le 30 juin et 7 juillet prochains, la Mairie de Saint-Paul-cap-de-joux se voit dans l'impossibilité d'accueillir un festival accueillant un large public au format et aux dates initialement prévus.

L'association AFIAC a ainsi imaginé une édition inédite qui fera la part belle à l'expérimentation et au processus artistique.

Agenda L'AFIAC « chez l'habitant »

SOUS LA TERRE Édition 2024

Journées professionnelles

(Réservations Air de Midi)

Mardi 2 Juillet

Artistes présents : Léon Binétruy, Lydia Guez, Marie Labat, Lola Laville, Charlie Malgat, Alexiane Trapp, Joanna Wong

14:45 Rendez-vous place de la Mairie 81220 St Paul Cap de Joux

Trajet 10 min

14:55-15:30 Rencontre Léon Binétruy; En Bidou 81220 St Paul CdJ (1)

Trajet 5 min

15:35-16:10 Rencontre Charlie Malgat; Le Lycée 81220 St Paul CdJ (2)

Trajet 15 min

16:25-16:50 Rencontre Lydia Guez; Route de Magrin 81220 St Paul CdJ (4)

Trajet 10 min

17:00-17:35 Rencontre Joanna Wong; Ecole de St Paul CdJ (atelier au centre de loisirs)

Trajet 20 min

18:45-19:20 Rencontre Lola Laville; En Gabarot 81220 Magrin (5)

Trajet 15 min

17:55-18:30 Rencontre Alexiane Trapp; En Barre 81220 Magrin (6)

Trajet 20 min

19:40-20:20 Rencontre Marie Labat; (répétition avec la chorale) (3)

20:20 Apéritif-dînatore à proximité des jardins partagés (3)

Vendredi 5 Juillet

Artistes présents : Léon Binétruy, Lydia Guez, Marie Labat, Lola Laville, Charlie Malgat, Alexiane Trapp, Joanna Wong

14:45 Rendez-vous Place du Foirail 81220 St-Paul Cap de Joux

15:00-15:40 Rencontre Lydia Guez; Route de Magrin 81220 St Paul CdJ (4)

Trajet 20 min

16:00-16:40 Rencontre Lola Laville; En Gabarot 81220 Magrin (5)

Trajet 5 min

16:45-17:25 Rencontre Alexiane Trapp; En Barre 81220 Magrin (6)

Trajet 20 min

17:45-18:25 Rencontre Marie Labat; (3)

Trajet 15 min

18:40-19:20 Rencontre Charlie Malgat; Le Lycée 81220 St Paul CdJ (2)

Trajet 5 min

19:25-20:00 Rencontre Léon Binétruy; En Bidou 81220 St Paul CdJ (1)

20:00 Découverte et dégustation de l'œuvre culinaire de Joanna Wong avec toutes les familles, artistes et acteurs du projet

Visites tous publics

(Réservations L'AFIAC)

Samedi 6 Juillet

Artistes présents : Léon Binétruy, Lydia Guez, Marie Labat, Lola Laville, Charlie Malgat, Alexiane Trapp, Joanna Wong

Toute la journée par petit groupe pour des visites chez les habitants, le point de rencontre est au café des Glycines. Parking place du Foirail ou place de la Mairie.



Comité des Fêtes



Le Mot du Président

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre traditionnelle Fête de Village, qui se déroulera les 12, 13 et 14 juillet.

Ce weekend spécial est une occasion unique pour tous les habitants de se retrouver, de partager des moments de convivialité et de renforcer les liens qui nous unissent.

Au programme, le traditionnel gigot d'agneau, embrasement du clocher, groupes de musique, concours de pétanque, majorettes, feu d'artifice et restauration tout le long de la fête. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, la municipalité et les sponsors qui rendent cette fête possible, ainsi que chaque habitant pour leur participation et leur soutien à la vie de notre communauté.

Rejoignez-nous pour célébrer ensemble ce week-end festif ! Nous vous attendons avec impatience pour partager des moments inoubliables !



* Programme de la fête en dernière page de ce bulletin



CENTRE DE SECOURS DE ST-PAUL-CAP-DE-JOIX

Les appels à candidature ont été entendus ! Quatre nouvelles recrues viennent de rejoindre nos rangs. Il s'agit de :

Julie FABRIES qui habite Serviès. Infirmière au CHPA Castres, elle poursuit des études d'infirmière anesthésiste.

Cyril Tournier de Guitalens Lalbarède ; Responsable Adjoint Assistance Technique chez SCLE à Toulouse

Emma Planés de Serviès est en Bac PRO « Bio Industrie de Transformation ».

Mathis CASTES de Damiatte est en terminale au lycée Las Caze à Lavaur

Ils viennent de débiter leurs formations et devraient être opérationnels d'ici quelques mois.

Malgré un effectif de 29 sapeurs-pompiers volontaires, nous n'arrivons pas, à l'image de beaucoup de centres de secours en France, à répondre à toutes les demandes opérationnelles. En effet, de nombreux Sapeurs-Pompiers travaillent loin de St Paul et ne peuvent donc pas intervenir en journée les jours de semaine.

Aussi, si vous avez du temps à donner du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures et que vous souhaitez porter assistance à vos concitoyens, alors venez nous rejoindre ! Pour ce faire, vous pouvez soit vous inscrire via le formulaire de contact du site internet du SDIS 81 (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn) : <https://www.sdis81.fr> soit nous contacter au 06 80 33 07 37.

Vous souhaitez devenir Sapeur-Pompier Volontaire ?

Le Centre de Secours de St Paul Cap de Joux recrute :

Femmes / Hommes de 17 à 55 ans ; Motivés, résidents à moins de 12 minutes du Centre de Secours.

Les principales conditions d'engagement :

- Jouir de ses droits civiques.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Se trouver en position régulière au regard du service national.
- Signer la charte sur le volontariat.
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées.



**ADMR de ST Paul, Damiatte, Fiac, Magrin,
Massac-Séran, Prades, Pratviel, Teyssode, Viterbe.**

L'ADMR est un service pour tous :

célibataires, couples, familles, retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Familles fragilisées : accident, décès, maladie, enfants en situation précaire.

Familles nombreuses, grossesse, naissance.

Personnes âgées fragilisées.

L'association AMDR de Saint-Paul-Cap-de-Joux est gérée par une équipe de bénévoles dynamiques, certains s'occupent de la comptabilité, d'autres du montage des dossiers de demandes de prises en charge, ou de la gestion du personnel, accompagnée d'une assistante technique fédérale, Jessica.

Service de téléassistance

par l'association ADMR de Paul Cap de Joux

Grâce à l'ADMR et sa téléassistance **FIL IEN** vous pouvez rester à votre domicile en toute sécurité.

Renseignements :

Permanences assurées au local (Rue de la République, sous la mairie)

les mardis et jeudis de 9 heures à 12 heures.

stpauldejoux@admrtarn.fr

10 Rue de la République
81220 ST PAUL CAP DE JOUX
Tél : 05 63 75 39 57





Association des Parents d'Elèves

Saint Paul Cap de Tout

Bonjour à toutes et à tous,

Le 7/06/2024 se déroulait la première kermesse en partenariat avec la CLAE de St Paul Cap de Joux.

Notre volonté commune de créer un temps autour de l'enfant mais aussi rencontrer les parents, échanger nous tenait à cœur.

C'est donc naturellement qu'au cours de nos échanges nous avons opté pour une kermesse !!

Nous avons pu retrouver notre âme d'enfant avec différents ateliers de jeux en bois mais aussi la barbe à papa !!!

S'en est suivi une auberge espagnole où chaque parent a déposé ce qu'il souhaitait, nous avons pu jouer les prolongations dans la bonne humeur.

Nous vous remercions pour vos nombreux retours !

Ce fût une réussite, nous reprendrons cette animation l'année prochaine.

Nous tenons à remercier le CLAE, la Mairie (adjoints et conseillers municipaux pour leur présence),

les parents, enseignants, AESH, ATSEM qui par leur présence, leur aide et leur investissement ont pu se joindre à la réussite de ce projet !!

L'association de St Paul Cap de Tout





PING SAINT PAULAIS PAYS DE COCAGNE, un club où il fait bon vivre

Voici à nouveau une saison sportive qui s'achève à l'aube de cet été si particulier pour nous avec **« les 20 ans de l'Ecole de Ping »**.

Cette journée commencera par des animations autour du tennis de table le matin, d'une restauration et buvette et d'un tournoi l'après-midi à la salle des sports. La soirée débutera par un apéritif et suivi par un repas convivial et d'une soirée dansante. **N'hésitez pas à vous inscrire.**

Au-delà de ces festivités, toute l'équipe du Ping Saint Paulais Pays de Cocagne est déjà en préparation de la prochaine saison avec un nouveau projet associatif pensé pour les 4 prochaines années. Ce projet associatif 2024/2028 sera retravaillé avec notre nouvelle équipe que nous allons élire lors de notre prochaine assemblée générale le 20 septembre 2024.

Cette saison fût riche en résultats sportifs, en actions promotionnelles, en organisation de tournois, en partage.

Nous avons atteint 215 licenciés sur toutes nos antennes. Sur celle de Saint Paul, 97 pratiquent quotidiennement notre sport dont 53 adultes et 44 jeunes.

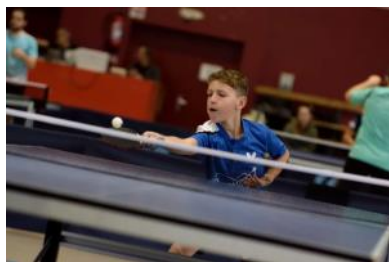


Les Jeunes champions lors des Championnats du Tarn à St Paul

En termes de résultats sportifs :

- 7 équipes ont été engagées dans le Championnat par Equipes avec 3 équipes en Régionale (2 en Régionale 2 et 1 en Régionale 4)
- sur le plan individuel, de nombreux podiums et médailles sur les différentes compétitions départementales, régionales et nationales
- Lalie Sandral (habitante de St Paul), triple Championne du Tarn (Juniors, Séniors et en Doubles), 4 podiums en Nationale 2, qualifiée pour les Finales Nationales par Classements fin juin.
- Nohlan Berthier, Champion de France par Régions 2024 avec l'équipe benjamin de la ligue Occitanie.
- Enfin, début juin à l'occasion des Championnats de France Benjamins/cadets organisés du 7 au 9 juin à Arnas près de Lyon, Manon Lelaidier réalise un bon parcours en atteignant les 1/16^{èmes} de finale du tableau cadettes. Nohlan, dans la catégorie Benjamin, atteint les 1/8^{èmes} de finale en doubles et réalise un véritable exploit dans le tableau en simple comportant 64 joueurs. 34^{ème} benjamin français au classement, il gagne 2 matchs sur 3 en poule, gagne ensuite le tour suivant et réalise l'exploit du tableau en sortant vainqueur au dernier set du pongiste classé numéro 3 français. Il atteint ainsi les 8^{èmes} de finale où son parcours s'achève. Ce résultat est tout simplement la meilleure performance d'un pongiste tarnais tout âge et toute catégorie confondu.

Bravo à lui, à tous nos jeunes qui ne cessent de briller ainsi qu'au staff technique et notamment les deux techniciens salariés du club, Alexandra et Kévin.



Nohlan BERTHIER



Lalie SANDRAL

En termes d'actions de promotion :

- Plusieurs séances avec les classes de l'école de St Paul en octobre et novembre 2023 pour les préparer à la rencontre USEP qui a eu lieu mi-Décembre à St Paul et qui a regroupé les écoles du Réseau Val d'Agout.
- Exposition sur l'histoire du Tennis de Table à la médiathèque de St Paul durant tout le mois d'avril.
- Séances avec un public sport adapté venant de l'hôpital de jour de Castres tous les lundis de septembre 2023 à juin 2024.
- Organisation de plusieurs tournois caritatifs durant la saison en faveur d'actions comme « Octobre Rose », « Téléthon »
- Organisation de 2 tournois entreprises qui ont regroupé pas moins d'une cinquantaine de personnes,
- Organisation de tournois à thème comme le tournoi de Noël, le tournoi de la Chandeleur ou le tournoi féminin
- Organisation de 2 lotos : 1 en automne et 1 au printemps.
- Participation au forum des associations de St Paul organisé par 4 étudiants (Margaux Estival) en formation d'éducateurs spécialisés dans le cadre d'un projet éducatif le samedi 25 mai.
- Organisation de tournois d'été les vendredis soir du mois d'août.

Cette été, ces derniers auront lieu du 27 juillet au 30 août 2024 au gymnase de Saint Paul.



**Tournoi en faveur d'Octobre
Rose le 20 octobre 2023**

Toutes ces actions peuvent être menées grâce à nos 2 salariés Kévin et Alex, à nos bénévoles du comité directeur et à nos licenciés qui portent nos couleurs.

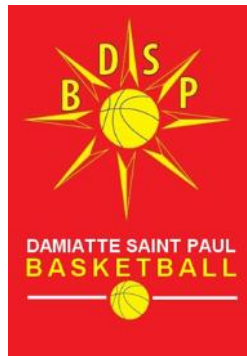
Cette année est une année électorale pour notre Comité Directeur. Notre assemblée générale se tiendra **le vendredi 20 septembre à partir de 18h à la salle des fêtes de Saint Paul.**

Nous remercions vivement la mairie de nous aider par tous les moyens en sa possession (matériels, subvention etc.) afin que notre association soit présente pour tous nos citoyens et ce durant toute l'année.

Nous, nous vous accueillerons tous les vendredis de fin juillet à fin août à partir de 20h30 et surtout nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour partager ensemble le plaisir de taper la petite balle.

Nous vous souhaitons de passer un bel été sportif (bien sûr) et surtout reposant afin d'aborder la rentrée avec sérénité.

N'hésitez pas à prendre contact avec nos deux entraîneurs : Kévin Louarn : 06.24.26.95.38
Alexandra Teyssié : 06.47.97.27.15 Et d'aller visiter notre site : **www.pingstpaulais.com**



Basket Damiatte Saint Paul

La saison 2023/2024 est encore une belle fierté pour le club BDSP. Beaucoup de satisfactions et de bons moments partagés. Des joies, des déceptions mais des émotions toujours associées à l'envie de jouer et l'esprit d'équipe qui caractérisent le club.

97 licenciés contre 102 la saison dernière. 42 licences filles et 55 licences garçons

8 coachs pour 9 équipes incluant les U7/U9 (mini basket)

89 matchs disputés en championnat (hors coupes) dont **48** à domicile.

Merci à tous les bénévoles investis dans la vie du Club !

Un grand BRAVO aux 7 équipes engagées en championnats :

Nos équipes engagées ont su affronter des adversaires de taille !

L'équipe Seniors M, pour sa première année de compétition, s'est hissée à la deuxième place du championnat départemental.

L'équipe senior F quant à elle finit le Championnat inter-département niveau Pré région à la 2ème place en évoluant à 6 filles tout au long de la saison.

Les U17 M terminent 6ème de la phase 1 mais 1^{er} de la deuxième phase du championnat inter-départements.

L'équipe U15 M, constituée en partie par des U13 M surclassés par manque d'effectif, termine la saison 3ème du championnat départemental.

Les U13 F arrivent à la 4ème place du championnat inter-département du Comité QUERCY GARONNE, mais 2^{ème} meilleure défense.

Les U11 F et G évoluent en championnat département dans les poules OR, une belle promesse pour l'avenir du Club.

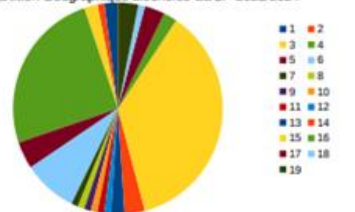
Répartition géographique des licenciés :

De par sa philosophie de privilégier le jeu avant tout autre enjeu, notre club attire des licenciés de tout le Tarn.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES LICENCIES DU BDSP SAISON 2023/2024

COMMUNES	Nb licenciés/com mune
1 CASTRES	2
2 CAMBONNET SUR SOR	1
3 CUJQ	2
4 DAMIATTE	24
5 FIAC	4
6 GUILAENS L'ALBAREDE	8
7 LAUTREC	1
8 LAVOUR	1
9 LEMPAUT	1
10 MOULAYRES	1
11 PRADES	1
12 PUYCALVEL	1
13 PRATVIEL	2
14 PUYLAURENS	3
15 SAINT PAUL CAP DE JOUX	35
16 SERVIES	2
17 TEYSSODE	3
18 VIELMUR	1
19 VITERBE	3
TOTAL LICENCIES	96

Répartition Géographique Licenciés BDSP 2023/2024



HORS Communauté des communes du Laurécis-Pays d'Agout : 8 personnes / 96

Manifestations

Le BDSP a créé depuis deux années une commission animation. Grâce à cette impulsion, le Club a pu organiser toutes les manifestations prévues cette saison :

Octobre Rose : l'intégralité des sous du café de la buvette ont été reversés à l'association

Le 4 novembre, **Halloween** du club, défilé de costumes et récolte de bonbons

Le 20 décembre, **goûté de Noël** pour tous les enfants licenciés du Club

Collecte de dons pour le **Téléthon**, mise en place d'une zone de collecte à la salle des sports

Le 14 janvier, **galette des rois** à l'occasion d'un match senior filles à domicile, invitation des sponsors et partenaires du Club

Le 20 janvier, **Loto du BDSP** à la salle des fêtes de St Paul Cap De Joux

Le 9 mars, **Carnaval du club**, défilé de costumes et récolte de bonbons

Le 1^{er} juin, 3^{ème} édition du **Tournoi 3*3** sur la place du village avec l'installation de 2 terrains extérieurs pour une belle journée de Basket ouverte à tous. Licenciés.ées et non licenciés.ées peuvent venir jouer toute la journée dans une ambiance conviviale et festive.



Saison 2024-2025

Le Club accueillera les enfants à partir de 6 ans, nés en 2018.

Deux catégories supplémentaires la saison prochaine, les U15 F et les U13 G.

A ce jour, des réunions sont organisées avec la Mairie de St Paul et les autres associations pour la disponibilité de la salle des sports et l'organisation des entraînements possibles.

Pour tout renseignement, nous contacter par mail : bdsp81220@yahoo.com en précisant vos coordonnées et nous vous contacterons dans les meilleurs délais.

Le Club recrute :

Des bénévoles pour arbitrer et s'occuper de la table de marque pour les matchs à domicile (formation assurée tout au long de la saison)

Des joueuses catégorie senior fille (née avant 2006 ou voir si le surclassement est possible)

1 Coach bénévole H/F catégorie U7/U9 : être disponible le mercredi

1 Coach bénévole catégorie U15 M.

1 Chargé.e de communication H/F : gestion de la communication sur les réseaux et du site internet (bonne orthographe et création dans le respect de la charte Club)

Les coaches accueillent dès cette fin de saison, les personnes souhaitant faire deux essais gratuits avant de s'engager pour la saison prochaine.

Remerciements

Pour leur soutien lors de cette saison 2023/2024, nous tenons à adresser nos remerciements aux mairies de Damiatte et de Saint Paul Cap de Joux, à la CCLPA, aux Conseil départemental et Conseil régional, au comité départemental et à la ligue Occitanie de basket-ball, à tous nos partenaires et sponsors (Tout faire Thierry Matériaux, Transports BONHOMME, Sté LAHILLE, Gen's Band).

Nous remercions également tous les bénévoles, les membres actifs et les coaches, totalement indispensables à la vie du club.

Nous vous invitons à nous suivre nos actualités et résultats :

notre compte Facebook : <https://www.facebook.com/BASKETBDSP/>

notre site internet : <https://basketdamiattesaintpaul.jimdofree.com/>





ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

JUDO - JUJITSU - TAISO - AUTODÉFENSE - IAÏDO

L'ÉQUIPE DES ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT C'EST :

UN ENTRAÎNEUR TITULAIRE D'UN DIPLOME PROFESSIONNEL EN ARTS MARTIAUX OPTION JUDO/JUJITSU ET QUI SE FORME CONTINUUELLEMENT TANT AU NIVEAU TECHNIQUE QU'AU NIVEAU PÉDAGOGIQUE ET CE POUR LES PUBLICS DE TOUS ÂGES.

UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE DE QUALITÉ QUI A SU MAINTENIR LE CLUB EN VIE MALGRÉ LES DIFFICULTÉS DU CONTEXTE SANITAIRE ET LES INTERDICTIONS DE PRATIQUER IMPOSÉES LORS DE LA PANDÉMIE.

DES BÉNÉVOLES DYNAMIQUES QUI PERMETTENT AU CLUB DE PROPOSER DE NOMBREUSES ANIMATIONS ET DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DU VILLAGE.

UNE AMBIANCE FAMILIALE ET UNE BONNE HUMEUR MÊLÉES À UN TRAVAIL SPORTIF RIGOREUX QUI SONT LES CLÉS DU SUCCÈS DU CLUB.

SPORTIF

NOTRE CLUB A FORMÉ DEPUIS 2009 8 CEINTURES NOIRES DONT DEUX ONT OBTENU LE DEUXIÈME DAN. LA PLUS JEUNE PROMUE L'A OBTENUE À L'ÂGE DE 17 ANS.

DEUX CHAMPIONNES DE FRANCE FFSA 2024. QUALIFICATION ET PARTICIPATION DE PLUSIEURS DE NOS FÉMININES LES SAISONS PASSÉES À LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.

DE NOMBREUSES MÉDAILLES OBTENUES LORS DES PHASES DÉPARTEMENTALES (DERNIER ÉCHELON DE COMPÉTITION POUR NOS MINI-POUSSINS ET POUSSINS).

DES SÉLECTIONS EN PHASES NATIONALES ET INTER-RÉGIONALES AINSI QUE DES PODIUMS EN PHASES RÉGIONALES (OCCITANIE) POUR NOS ADOS.

FORMATION À L'ARBITRAGE AU SEIN DU CLUB ET PARTICIPATION À L'ÉCOLE D'ARBITRAGE DÉPARTEMENTALE AVEC DE TRÈS BONS RÉSULTATS LÀ AUSSI.



ANIMATIONS

ORGANISATION DE STAGES JUDO/ACTIVITÉS LORS DES VACANCES (AQUAVAL, ACCROBARANCHE, RANDONNÉES DANS LE SIDOBRE, VOIE VERTE EN VÉLO, ETC.).

PARTICIPATION À DE NOMBREUX STAGES TECHNIQUES EXTÉRIEURS DIVERS ET VARIÉS, DONT AVEC DES EXPERTS JAPONAIS ET PARFOIS DES CHAMPIONS FRANÇAIS.

DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET DES ÉVÈNEMENTS FESTIFS. ORGANISATION DE TOURNOIS INTERCLUBS DÉPARTEMENTAUX.



IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR DÉBUTER QUE CE SOIT LE JUDO, LE JIJITSU, LA SELF-DÉFENSE OU LE TAÏSO, CHACUN PEUT PRATIQUER UN ART MARTIAL À SA PORTÉE.

LE JUDO C'EST UN MOYEN DE PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE TOUT EN APPRENANT À SE DÉFENDRE ET À PARFAIRE LA MAÎTRISE DE SON CORPS ET DE SON ESPRIT. C'EST AUSSI UN MOYEN DE SE VIDER L'ESPRIT DE TOUS LES TRACAS QUOTIDIENS.

LA COMPÉTITION N'EST PAS OBLIGATOIRE, ON PEUT TRÈS BIEN PRATIQUER LE JUDO POUR LE LOISIR SANS RISQUER DE SE BLESSER.

CONTRAIREMENT À UNE IDÉE REÇUE LE JUDO N'EST PAS BASÉ SUR LA FORCE MAIS SUR LA MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE ET DU DÉPLACEMENT CE QUI PERMET À TOUT LE MONDE DE LE PRATIQUER.



L'UNESCO A DÉCLARÉ LE JUDO MEILLEUR SPORT POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DE 4 À 21 ANS.

POURQUOI LE JUDO ?

POUR DÉVELOPPER MON TONUS MUSCULAIRE ET MA CAPACITÉ CARDIO-VASCULAIRE.

LE JUDO EST BON POUR TOUS SANS ÉGARDS À L'ÂGE OU AU SEXE.

LE JUDO ENTRAÎNE LES RÉGIONS DE MON CORPS AIDANT À L'ÉQUILIBRE, À LA POSTURE ET À LA COORDINATION.

LE JUDO PROMET UN STYLE DE VIE SAIN.

LE JUDOKA APPREND À RESTER CALME SOUS PRESSION CE QUI FACILITE SA GESTION DES DIFFICULTÉS QU'IL RENCONTRE.

LE JUDO ENSEIGNE DES TECHNIQUES COMPLEXES QUI CONTRIBUENT À AMÉLIORER MA CAPACITÉ À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES ET À RENFORCER MON ESPRIT CRITIQUE.

APPRENDRE LE JUDO C'EST AUSSI APPRENDRE DES TECHNIQUES D'AUTODÉFENSE.

LE JUDO AMÉLIORE LA CONFIANCE EN SOI.

LE JUDO AMÈNE À FORGER DE NOUVELLES AMITIÉS.

LE JUDO AUGMENTE LA CAPACITÉ DE CONCENTRATION.



- AIDE À PERDRE DU POIDS ET À AVOIR UNE BONNE CONDITION PHYSIQUE.
- DÉVELOPPE LA CONFIANCE EN SOI.
- AIDE À DIMINUER LE STRESS ET L'ANXIÉTÉ.

LE JU-JITSU REGROUPE LES TECHNIQUES DE COMBAT QUI FURENT DÉVELOPPÉES PAR LES SAMOURAÏS DANS LE JAPON FÉODAL, CET ART ENSEIGNAIT AUX BUSHIS (GUERRIERS) À SE DÉFENDRE LORSQUE CEUX-CI ÉTAIENT DÉSARMÉS LORS D'UN DUEL OU SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

SELF-DÉFENSE ENSEIGNÉE DANS SES COMPOSANTES PSYCHOLOGIQUES, TECHNIQUES ET LÉGALES (LÉGITIME DÉFENSE).

COURS DE SELF DÉFENSE JU-JITSU

COURS OUVERT AUX DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS
OUVERT À TOUS ET TOUTES À PARTIR DE 14 ANS.
LES COURS SONT EMPREINTS DE BONNE HUMEUR
DISPENSÉS DANS LE RESPECT DE CHACUN.
TRÈS BONNE AMBIANCE GARANTIE !



LE CLUB

SUR 44 CLUBS TARNAIS NOUS SOMMES CLASSÉS
9ÈMES EN NOMBRE DE LICENCIÉS AVEC 118 PRATIQUANTS

TARIFS INCHANGÉS DEPUIS DE NOMBREUSES SAISONS
GRATUITÉ TOTALE DES ACTIVITÉS ANNEXES.

UN DES PLUS BEAUX DOJO DE LA RÉGION OÙ IL FAIT BON PRATIQUER.

COURS DE TAÏSO DYNAMIQUE AVEC DE NOMBREUX PRATIQUANTS DE TOUS ÂGES ET TOUS NIVEAUX.

COURS DE SELF-DÉFENSE : CONJUGUEZ ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SAVOIR GÉRER UNE AGRESSION.

LES PREMIERS COURS D'ESSAI SONT GRATUITS. VENEZ ESSAYER !



ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

Renseignements : amdpa81@gmail.com / amdpa.ffjudo.com / Arts Martiaux Du Pays d'Agout

PETANQUE ST PAULAISE

Ça y est, la saison a commencé.

Notre équipe de vétérans a joué son championnat des clubs en mai et en juin ; côté résultats, ils se maintiennent dans leur division.

Bravo à eux d'avoir porté les couleurs de notre club au sein du département.

A partir du mois de juin, les championnats des clubs en division 4 et 6, le provençal, et le féminin, vont reprendre.

Nos joueurs vont pouvoir arborer notre nouvelle tenue.



Le club a participé aux différentes coupes : coupe de France, coupe du Tarn.

Deux concours-grillades ont été organisés, en avril et en mai, pour les licenciés et les membres de l'association ou pas moins d'une trentaine de personnes à chaque fois se sont régalés dans l'esprit de partage et de convivialité qui sont très importants dans ces moments.

Quel plaisir pour tous !

Les concours inter-sociétés du vendredi ont repris, en alternance sur les lieux de Vielmur, Guitalens L'Albarède, Damiatte, Viterbe et bien sûr, sur la place de Saint-Paul.

Nous préparons, comme tous les ans, le concours du 15 et 16 AOÛT.

En voilà le programme :

- Jeudi 15 AOÛT : 10H00 Concours Doublette Masculin
: 14H30 Concours Doublette Féminin
- Vendredi 16 AOÛT : 10H30 Concours Triplette Mixte

Bel été à tous.

N'oubliez pas de venir nous faire un petit coucou pour l'officiel du 15 AOÛT....

Association communale chasse Saint-Paul



La chasse....

La chasse c'est quoi ?

La chasse c'est un loisir, une passion, être en contact avec la nature sur un territoire que nous connaissons par cœur (ou presque...). Mais c'est également des moments de partage de connaissances, de convivialités, de solidarité et d'entraide tout au long de l'année au sein de l'équipe, mais aussi des équipes voisines.

La chasse est présente tout au long de l'année dans beaucoup d'actions...

Nous avons eu l'occasion d'accueillir "octobre Rose" à notre cabane. Lors de cette action, nous avons offert le petit déjeuner à un peu plus d'une centaine de personnes. Ce moment d'échange a permis de faire connaissance et de découvrir notre lieu de rassemblement à certains, de se rencontrer et de discuter avec toutes ces personnes présentes venues faire une randonnée pour une très belle cause.

La chasse, c'est également son vide grenier annuel. Comme chaque année celui-ci aura lieu le 1er week-end d'août dans notre beau village. Très grosse manifestation, mais également très grosse organisation. Une organisation très bien rôdée grâce à notre ancien secrétaire qui a pris sa retraite au sein du bureau ... Je parle de Christian!!! Christian a longuement été très investi dans la vie du bureau mais également dans l'organisation du vide grenier ; ce n'est pas rien de reprendre le flambeau, un grand merci à lui mais également à Maryse, sa femme. Christian nous te souhaitons une belle retraite !

La société de chasse de St Paul va accueillir sur le territoire "un dimanche à la chasse", action menée en collaboration avec la fédération départementale de chasse d'Albi. Cette rencontre va permettre à des « non chasseurs » de découvrir notre passion, notre façon de fonctionner, avec toute la réglementation qui l'entoure.

La chasse c'est aussi le piégeage...

Nous sommes présents sur le territoire en termes de piégeage pour la régulation des nuisibles. Bien qu'ils soient beaux, ce sont des animaux qui occasionnent énormément de dégâts sur les élevages mais également sur les cultures, sur les couvées, les nichées, la volaille des particuliers, mais aussi sur les animaux domestiques.

Je remercie et je félicite les piégeurs investis dans cette action.

Je tiens à rappeler l'importance de tenir vos animaux en laisse lors de vos promenades quotidiennes surtout en période de reproduction. Nous avons déjà été sollicités pour récupérer des chiens errants. Il est de votre devoir de veiller à la bienveillance et à la sécurité de vos animaux de compagnie qui pourraient occasionner des accidents ou des dégâts.

Enfin, pour finir, j'aurais une pensée particulière à toutes les personnes chères à notre cœur, disparues... qu'elles soient chasseurs ou non.

Que vous soyez chasseurs ou non, nous serons heureux et fiers de vous faire découvrir notre univers tout au long de la saison. Une fierté, une passion que nous devons faire découvrir et perdurer.

Kelly Pinel Présidente de la société de chasse.



Les Nouvelles

Jardins partagés



L'année 2024, aux jardins partagés, s'annonce bien. Les parcelles ont été préparées en amont à la fin de l'hiver. Les dix jardinières et jardiniers ont pu ainsi commencer leurs plantations, qui ont bénéficié d'un arrosage copieux, suite au printemps pluvieux. Nous espérons aussi que la récolte des courges sera au rendez-vous afin de pouvoir organiser une vente de soupe et cucurbitacées sur le marché de Saint Paul courant octobre.

A noter que nous accueillons Marie Labat artiste paysanne qui dans le cadre du festival "sous la terre", organisé conjointement par L'AFIAC et la commune de Saint Paul les 5, 6 et 7 juillet, interviendra aux jardins partagés.



Activité jeux partagés (jeux de société)

Johann, Michalina et Christine ont rejoint INICI en octobre 23 pour vous proposer des rencontres mensuelles autour de jeux de société; et cela depuis 5 dimanches après-midi. On peut partager du temps ensemble autour de jeux d'ambiance, jeux de plateaux, jeux de stratégie, jeux de lettres, jeux de cartes. Avec le beau temps, des jeux d'extérieur sont proposés, la salle saint-paulaise s'y prêtant à merveille.

Et un temps convivial autour d'un goûter permet d'échanger, de se connaître mieux.

L'entrée est gratuite, et vous pouvez amener vos jeux favoris, ainsi qu'une boisson ou un Gâteau.





MARDI 9 JUILLET 14 H

SALLE DES FÊTES DE

SAINT PAUL CAP DE JOUX

Bea, une jeune fille, découvre un jour qu'elle peut voir les amis imaginaires de tout le monde. Commence alors une aventure magique pour reconnecter chaque enfant à son ami imaginaire oublié.

1 sur 2

06/06/2024, 23:21

Groupe chant

INICI a une chorale.

Tous les mardis depuis 2 ans nous nous retrouvons dans la salle des fêtes de Damiette pour chanter en cœur. Amateurs confirmés et débutants, le répertoire va du Moyen-âge jusqu'à Zazz en passant par le jazz.

Notre particularité, sans chef de chœur la chorale est autogérée permettant à chacun de participer au choix du répertoire, des modalités de fonctionnement et des choix des lieux de nos concerts.

Nos voix sont accompagnées à la batterie, guitare, accordéon et clavier...

Bienvenue si tu oses, le groupe bienveillant t'encouragera à sortir ta voix.

Renseignements au 06 21 70 58 41

L'atelier pommes

On dirait que la saison ne se présente pas trop mal. Pour le moment les yeux sont fixés sur nos pommes qui ont l'air de bien se porter.

Le projet de pressage est prévu pour le 5 et 6 septembre 2024.

Espérons que la météo ne viendra pas contrarier nos projets et que la fête sera bonne !

Tous les ami.es d'INICI vous souhaitent un bel été et vous donnent rendez vous au 21 juin pour la fête de la musique!



LANCEMENT DE LA SAISON 2024 – 2025

POUR LES PIMPRENELLES SAINT PAULAISES

Cette année a été marquée par le changement chez les Pimprenelles Saint Paulaises.

En effet, notre club s'est affilié à l'Union des Majorettes Françaises, ce qui nous a ouvert les portes du championnat national UMF qui se tenait à Saix (81). L'année prochaine, nous participerons au championnat national UMF qui se tiendra cette fois-ci à Châlons-en-Champagne.

Après de nombreuses journées d'entraînements, nous sommes fières de partager avec vous notre palmarès.

Deux premières places avec médailles d'argents en Formation open pompons Seniors ainsi qu'en Mini formation open bâtons Seniors. Vice-championnes de France avec un Trio open bâton Seniors.

Deux troisièmes places avec une Mini formation open pompons Seniors et une Formation Bannières. Ainsi qu'une 4e place pour le Duo open bâton Seniors.

C'est sur cette lancée que l'été commence, suivi du Festival des 45 ans du club qui s'est déroulé à la salle des sports de St Paul le samedi 15 juin.

Nous avons partagé cette journée avec les Amazones du Haut-Languedoc, les MCM de Cagnac les Mines, les Majo'danse 82 de Caussade, les Bâtons du Sidobre ainsi que les Tuquettes d'Hérépian (34).

Merci aux clubs d'avoir été présents pour cette journée sous le signe de la convivialité et de la festivité. Nous remercions la municipalité de nous avoir permis d'organiser cet évènement.

Bien sûr l'été continue, nous nous retrouverons très vite avec la Fête de la Musique le vendredi 21 juin et pour la Fête Nationale le 14 juillet sur la commune de St Paul Cap de Joux.

Et surtout, nous lançons officiellement les INSCRIPTIONS pour la saison 2024 – 2025. Alors si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas !

Vous pouvez nous rencontrer les vendredis de 18h30 à 20h à la salle des fêtes de St Paul.

Plusieurs activités sont proposées : bâtons, pompons, canne major, bannières, ... Toutes ces catégories sont accessibles aussi bien pour les filles que pour les garçons avec un accueil à partir de 4 ans pour participer avec nous aux défilés, festivals, compétition, sorties publiques ou privées...

Nous serons présents au forum des associations le samedi 22 juin de 9h30 à 13h sur la cour de l'école Claude Nougaro de Damiatte pour tous compléments d'informations ou pour simplement nous rencontrer et passer un bon moment.

Vous pouvez aussi contacter le 06 82 29 20 48.

En vous souhaitant de belles vacances et en espérant vous compter dans nos rangs la saison prochaine





Les Anciens Combattants prisonniers de guerre combattants en Algérie, Tunisie, Maroc et O.P.E.X. et veuves du secteur de Saint Paul cap de Joux

Nos activités sont pratiquement toujours les mêmes, nous nous efforçons de maintenir le cap malgré la disparition de quelques adhérents, secrétaire, porte drapeaux, qui sont des postes clés au sein de l'association. Ils vont nous manquer, c'est certain. Malgré notre fatigue, et les événements qui ont endeuillé l'association, je pense que nous devons continuer à poursuivre notre devoir de mémoire, nous devons continuer d'apporter aux jeunes générations le devoir de mémoire, leur dire les événements que nous avons vécus pendant les événements d'Algérie, et les quelques souvenirs que nous avons de la deuxième guerre mondiale.

Nous devons continuer de fleurir nos monuments aux morts dans nos commémorations patriotiques, nous invitons les jeunes générations à venir devant les monuments aux morts, et de lire les noms gravés dans la pierre, certainement ils y trouveront un de leurs ancêtres morts pour la France et notre liberté.

La « liberté », quel joli mot... ma génération a été privée de liberté pendant la guerre en Algérie, où nous sommes restés trois ans loin de nos familles, où nous aurions préféré continuer nos études pour certains, et le travail pour d'autres. L'armée n'était pas notre métier, cependant nous avons accompli les ordres que la Nation nous a ordonnés. Notre génération a connu les dernières années de deuxième guerre mondiale, on se souvient du retour des prisonniers de guerre restés pour la majorité d'entre eux, sept années prisonniers en Allemagne... certains étaient méconnaissables de l'amaigrissement qu'ils avaient subi. Ma génération se rappelle des cartes de rationnement ; pas de pain, interdiction de faire de la farine, carte de rationnement pour les produits de première nécessité, maîtriser la peur face aux Allemands, les événements de l'époque n'étaient pas réjouissants ; le massacre de Oradour sur Glane, les villageois brûlés vifs dans l'église du village, les fusilles de Tulle, et beaucoup d'autres dont les médias n'ont pas beaucoup parlé.

La liberté n'est jamais définitivement acquise, les événements qui se déroulent à l'heure actuelle aux portes de l'Europe ne sont pas de bonne augure.

Si aujourd'hui nous vivons heureux, que chacun d'entre nous contribue à préserver cette liberté qui nous est chère. LIBERTÉ CHÉRIE !!!!! vive la France et vive la paix.



Le Président
G.R.

cérémonie du 8 Mai à St Paul Cap de Joux



AURGILI RACING Club à Saint Paul cap de joux / Damiatte, destinée aux passionnés de véhicules atypiques de deux à quatre roues et plus.



Si vous n'êtes pas passionné de véhicules mais que vous souhaitez tout de même vous impliquer, dans une Association on recherche également des bénévoles pour organiser des foires, des bourses de pièces, des rassemblements, des animations pique niques et autres événements pour animer les villages de Saint Paul Cap de Joux / Damiatte.

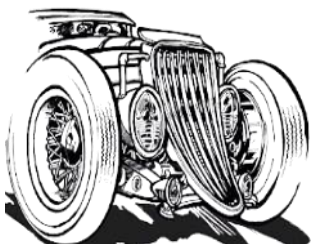
Venez nous rejoindre et participez à la dynamisation de notre commune.

Si vous avez des compétences dans l'un de ces domaines et que vous souhaitez aider l'association AURGILI RACING Club



(filles ou garçons cuisiniers, bricoleurs, mécaniciens, électriciens, informaticiens, programmeurs, vidéo, multimédia et autres domaines).

N'hésitez pas à nous contacter. Votre contribution serait très appréciée. Nous vous remercions chaleureusement pour votre volonté d'aider. Votre expertise et vos compétences seront très précieuses pour nos projets. N'hésitez pas à nous contacter pour discuter davantage de la manière dont vous pourriez contribuer. Merci encore pour votre soutien ! Que vous soyez intéressés par le swap, le tuning, les youngtimers, les hot rods, les rats, les collections ou tout autre type de véhicule original, cette association est faite pour vous.



Même si vous ne possédez pas de véhicule, vous pouvez devenir membre et participer aux activités proposées. Que ce soit pour restaurer, modifier ou simplement donner un coup de main, vous êtes les bienvenus.

En rejoignant l'association, vous pourrez également bénéficier de partenariats et de remises sur les fournitures, les contrôles techniques, et bien d'autres avantages.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur nos activités et nos événements à venir. Rejoignez notre communauté de passionnés de véhicules atypiques et venez partager votre passion avec d'autres membres de l'association.

AURGILI Racing Club est avant tout un lieu de convivialité et d'échange où chacun peut trouver sa place et s'investir selon ses envies. Nous sommes impatients de vous accueillir parmi nous et de partager ensemble de belles aventures autour de nos véhicules originaux.

Alors n'attendez plus, rejoignez-nous dès aujourd'hui et venez vivre votre passion de l'automobile de manière conviviale et enrichissante au sein de notre association AURGILI Racing Club.



N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations sur nos activités et événements à venir. Nous serions ravis de vous accueillir parmi nous et de partager ensemble notre passion pour les véhicules atypiques. .

Rejoignez notre communauté et vivez des moments conviviaux et enrichissants au sein de notre association AURGILI Racing Club



Mail : aurgili_racing@msn.com

Association située 5 chemin de la plaine 81220 Saint Paul Cap de Joux

Tel : 0613771561 ou 0789680177

Les circuits-courts de l'agriculture biologique avec Cadajoux Bio.

Créée en 2019, l'association, conduite par une poignée de bénévoles très motivés, permet à des dizaines de foyers de se procurer facilement des produits fabriqués pour leur grande majorité à moins de 15 km de Saint-Paul-Cap-de-Joux.

Selon les saisons :

Du pain, des tartes, des biscuits, de la brioche, des farines...,
Du lait, des fromages de vache, de chèvre, des yaourts de lait de vache,
Des légumes : salade, radis, courges, courgettes, pommes de terre, fèves, poireaux, carottes, haricots verts, de l'ail, des oignons.....,
Des fruits : pommes, poires, châtaignes, fraises, kakis...,
Des confitures, compotes, glaces, et autres plats cuisinés,
Des boissons : vins, jus de fruits, sirops, bières, frênette,
De la viande de bœuf, de porc, d'agneau, de poulet,
Des œufs,
De l'huile de tournesol, de l'huile de cameline,
Des pâtes,
Des savons et produits cosmétiques,
Du miel, de la gelée royale et de la propolis,
Des légumes secs, lentilles, pois chiches, pois carrés...



Cadajoux Bio a aussi l'opportunité de se procurer du riz de Camargue, des noix du Lot, du comté du Jura, des truites et ombles de l'Ariège, et est en lien avec l'association Floréal Tarn, très dynamique, qui propose des produits d'Andalousie (agrumes, avocats, mangues, raisins secs, amandes, pistaches, huile d'olive, grenades, et plus encore, selon les saisons).

La liste n'est pas exhaustive et est toujours susceptible d'évoluer au fil des rencontres et des propositions.



Notre territoire est riche en initiatives respectueuses de l'environnement et de l'humain, portées par des personnes investies pour lesquelles la qualité est prioritaire. Se faisant, par leurs pratiques, elles cultivent un paysage accueillant, harmonieux et sain.



*Pour visualiser les parcelles
en agriculture biologique sur un territoire,
tapez cartobio dans un navigateur web.
<https://www.agencebio.org/cartobio/>*

Dans ses choix, l'association Cadajoux Bio a toujours un fil rouge : des produits bio, locaux en priorité, le moins de déplacements motorisés possibles, le moins d'emballages possibles, et le moins de déchets possibles.

Les mêmes critères sont appliqués pour les différents événements que l'association organise tout au long de l'année.

Les commandes se font par internet, dans le courant de la semaine, pour une livraison les vendredis en fin d'après-midi, entre 17h30 et 18h45

Pour nous rejoindre, il suffit de venir nous rencontrer le vendredi soir à partir de 17h30, jusque vers 18h30, à la salle saint-paulaise, 5 rue Pasteur à Saint Paul cap-de-joux

Plus d'infos : <https://cadajouxbio.wixsite.com/association>
ou nous envoyer un mail à cadajouxbio@gmail.com



Naissance d'un groupe d'Écologie locale

Le 29 février 2024, a été constituée l'association SUR TOUS LES FRONTS ayant pour objet :

- de sensibiliser **les habitants et les élus** en partageant des informations au niveau local sur les enjeux écologiques et sociétaux actuels, afin de mieux connaître et respecter notre **environnement**, pour une **résilience collective** et un **mieux-vivre ensemble** ;
- de mettre en place des actions participatives relatives à l'**air**, l'**eau**, les **déchets**, la **biodiversité**, l'**alimentation**, le **climat**, l'**urbanisation**, la **bétonisation**, la **mobilité**, les **inégalités sociales** ;
- agir principalement sur le territoire faisant partie de la **communauté de communes de Lautrec et du Pays d'Agout**, tout en restant ouverte aux problématiques des territoires voisins du Tarn.

Mieux connaître les chauves-souris

Notre première rencontre, en partenariat avec Cadajoux Bio, a réuni 60 personnes dont plusieurs enfants. Nous projetons d'organiser cet été, avec l'association Chiropterokoi, un repérage de ces petits mammifères à la tombée du jour un vendredi ou un samedi.

Dimanche 24 mars

*Mieux connaître
les chauves-souris*

à 15h

Diffusion d'un film
présenté par Stéphane Aulagnier,
de l'INRAE de Toulouse,
qui répondra ensuite à nos
questions



Rencontre
organisée
par le collectif
Sur tous les fronts
de
l'association
Cadajoux Bio

Salle saint-paulaise,
5 rue Pasteur,
à St-Paul-cap-de-joux
Entrée libre et gratuite



Mobilisation en faveur d'une circulation respectueuse de notre environnement.

Nous allons proposer dans les prochaines semaines plusieurs sessions d'information sur des projets officiels qui nous impactent tous et sur des contre-propositions citoyennes :

- l'aménagement routier de la **RD84** et ses conséquences sur le **trafic de poids-lourds**
- le développement de la circulation **cycliste**
- les **alternatives au "tout-routier"**

Nous serons heureux de vous rencontrer lors de ces prochaines actions.

Pour exprimer vos suggestions ou vos questions, vous pouvez envoyer un mail à surtouslesfronts@gmail.com

Les membres de l'association collégiale SUR TOUS LES FRONTS

LES PAGES JAUNES LOCALES



COMMERCES

APEA IMMOBILIER	Mme PIETRI	06 30 89 18 63
Disquaire ambulant	Addict O'vinyles Mr GUILBAUD	06 28 35 21 87
SPAR		05 63 70 43 72
Charcuterie - Fromagerie - Traiteur	FRED ET LALIE	05 63 70 62 40
Boulangeries	M. GUILLEMIN M. DUVALEIX	05 63 70 60 24 05 63 70 61 00
Presse - Tabac	M. DUROUEIX	05 63 70 71 01
Salon coiffure Diminu'tiff	Corinne et Nathalie	05 63 70 61 52
Point Vert	Laetitia COMBES	05 63 75 20 13
Fleuriste	Mme GAILLARD «Terre fleurie »	05 63 75 30 07
Le Dépanneur 81		06 79 99 76 85 05 63 50 09 76
Bijoux & Energies	Mme BARRAILLER	06 86 72 13 45 www.bijouxenergies.wix.com/phany bijoux.energies@gmail.com
PIZZA NELL		05 63 72 06 94
PIZZA VANESS		05 67 27 72 16
LAVERIE	24h/24 7J/7	
Arob@se Multiservice 81		09 71 43 05 48
Fabulous world	Impression tout support Fabrication borne d'arcade	Fabulousboutik@gmail.com
Babeth Résine	Fabrication d'objets et mobilier en résine epoxy	07 88 68 55 40
Pompes Funèbres Transport de Corps	SARL S. SALVAN	05 63 75 56 08 06 09 84 07 90

RESTAURATION/HERBERGEMENT

Esperanza	05 63 70 61 31	Les Glycines	05 63 70 61 37
Gîte « En Auriol »	Site : en-auriol.fr		

LES PAGES JAUNES LOCALES

ARTISANS

Plomberie Chauffage Ramonage	M. TOURNIER	06 67 31 94 57
Charpente Menuiserie	ACCÉZ TOITURE	06 10 76 92 59
Plomberie Zinguerie	BM CHAUFFAGE	05 63 70 66 91 - 06 84 20 22 88
Carrosserie Auto-moto	M. ROBIN	05 63 70 63 14
Mécanique - Carburants	M. MAURIES	05 63 70 52 59
Electricité - Plomberie Chauffage	M. MOLINIÉ	05 63 75 48 84
Electricité - Climatisation	M. AUDOUIN	05 63 70 57 47 - 06 73 05 50 97
Pose de cuisine - CAC81	M. ALVES	06 62 66 34 75

INDUSTRIES

Vêtements Confection	T.S.D.	05 63 70 51 86
Pétroles et Dérivés Techni-Service	DALET	05 63 70 60 06 - 06 08 64 46 17

PRODUITS DU TERROIR

Productions et vente détail

CANARDS E. et B. BARDOU « Larroque » : 05 63 70 72 17
CANARDS/POULETS J. VERNHERES « La Métairie Neuve » : 05 63 75 49 96
CONFITURES MAISON « Douceurs d'ici » S. MAYNADIER Les 3 Cantons : 06 66 54 60 47
MIEL TARNAIS M. CARETTA : 06 15 17 29 07
AIL ROSE DE LAUTREC «Label rouge » EARL D'En Auriol C. FELTRIN - C. BOUTIE : 06 66 11 62 45
PAYSANNE BOULANGERE « La Ferme d'En Bidou » : bouclairou@yahoo.fr

Productions et Vente en Grandes et Moyennes Surfaces et Boucheries

OVINS Viande

J. LANDEZ « La Bourriette » : 05 63 70 69 21
H.C.V. MOULY « Les Cassès » : 05 63 70 68 31
S. DAUZATS « la Rouyrié » : 05 63 70 65 36 - 06 25 75 07 05

Productions et vente de reproducteurs

OVINS Viande Sélectionneur Lacaune

J. LANDEZ « La Bourriette » : 05 63 70 69 21
GAEC Fontbar : 06 45 25 66 75

LES PAGES JAUNES LOCALES

PRESTATIONS DIVERSES

Manutention - Chargement - Fumier Grain - Silos d'herbe - maïs...	M. LANDEZ J.	05 63 70 69 21
Entreprise de travaux agricoles, battage et travaux divers	M. FELTRIN C.	05 63 75 07 93 - 06 70 12 02 88
Bois de chauffage	M. DELPAS	05 63 70 69 36
Correspondant local LPO	MM. PAUVERT	06 44 81 37 89 - PEULVAN.COM
Désinsectisation Dératisation	DARD - DARD	06 40 12 60 32 thibautcarrausse81@gmail.com
Pépinière d'arbres taille japonaise Niwakis	M. BOULAY	06 82 18 70 12
Apiculture	David Séon (St Paul)	06 48 05 94 72
	Nicolas PELISSOU (Serviès)	06 33 24 51 25
	Cyril Martinez (Damiette)	06 17 45 43 12

Coach sportif à domicile	M. BERNES	06 65 26 76 42
Spectacles, animations de magie	M. RADIGUET	05 63 75 50 46 - 06 70 36 37 81
Activ Expertise Diagnostic Immobilier	M. HADDOUTI Hassan	05 63 70 92 91 - 06 14 06 91 57
Notaire	Maître de LEOTOING D'ANJONY	05 63 75 00 02

Correspondants locaux presse	M. Jean Claude CLERC « la Dépêche du Midi »	06 23 15 43 67 0623154367@laposte.net
	Mme M-Françoise DURIS « le Tarn Libre »	05 63 70 69 67 mariefrancoiseduris@orange.fr

BANQUES

Crédit Agricole	08 10 22 43 68	La Banque Postale	05 63 37 69 17
------------------------	----------------	--------------------------	----------------

LES PAGES JAUNES LOCALES

PROFESSIONS MÉDICALES/PARAMÉDICALES

Médecins	Dr MAISONNEUVE Dr DUMAS	05 63 72 15 97 05 63 59 12 21
Kinésithérapeutes	Mmes ORHANT/COUTAL/JEANTET	05 63 70 63 72
Ostéopathe	M. SPAHN	06 62 48 64 36
Psychologue	Mme REGAD Sylvie	06 87 28 45 82
Psychologue-Psychanalyste	Mme LEVY-WAGNER	05 63 70 80 89
Accompagnement en bien-être à domicile	Mme RADIGUET	06 70 36 37 81
Acupuncture Digipuncture Massages énergétiques chinois	Mme LACAM MOUHIB	06 01 84 72 96
Art-thérapeute	Mme HERING DELESTRAI	06 15 07 99 86
Dentiste	M. DOUARA	05 63 72 11 16
Pharmacien	M. AMANS	05 63 70 60 07
Cabinet Infirmières	CASTERAN - GAYRAUD - MARAITE - CABANIÉ	05 63 70 62 81 06 42 25 24 69
Ambulances - VSL	M. ESTIVAL B.	05 63 50 02 01
TAXI ST PAUL	M. ZOUANEH	07 88 18 69 92
TAXI JUAN	M. JUAN	05 63 70 60 37

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme DA SILVA Isabelle	8 Rue Docteur Teyssier	05 63 70 68 63
Mme BILLOUX Brigitte	2 Impasse du Pastel	06 80 61 53 84
Mme GUIRAUD Nathalie	4 Avenue de Puylaurens	05 63 75 17 96
Mme LEVESQUE Christine	8 Allée du 8 Mai 1945	06 31 56 52 18

Crèche multi accueil « Il était une fois » à St Paul Cap de Joux : 09 64 27 61 32

Relais d'Assistantes Maternelles du Pays d'Agout : 05 63 70 52 67

LES PAGES JAUNES LOCALES

ADMINISTRATIONS ET SERVICES

Mairie	05 63 70 60 18 mairiesaintpaul@wanadoo.fr	Communauté de Communes du Lautrécois - Pays Agout	05 63 70 52 67 contact@cclpa.fr
Salle Saint-Paulaise	05 63 75 32 80	Médiathèque St Paul	05 63 75 97 27
Groupe Scolaire	05 63 70 60 49	Office du Tourisme	05 63 50 17 01 cclpa.tourisme@orange.fr
La Poste	05 63 37 69 17	Gare S.N.C.F.	05 63 70 61 34
Gendarmerie	05 63 82 17 00	EDF Dépannage	0 972 675 081
SIAEP Accueil	05 63 74 34 15	Energies Services Lavaur	05 63 83 64 80
Urgences	06 82 66 27 01	Dépannage	05 63 58 03 61
		Eclairage Public	05 63 83 63 33
Paroisse	05 63 70 61 58 7 Place Philippe Pinel Paroisse.stpaul@hotmail.com	Conseil Départemental (Routes)	05 63 70 61 49



SAMU 15

POMPIERS 18

NUMERO D'URGENCE EUROPÉEN 112

GENDARMERIE 17

Ces «Pages Jaunes Locales» vous permettront d'accéder plus rapidement aux prestations.

Nous avons établi cette liste avec les informations dont nous disposons.

Si vous constatez une omission ou une erreur, n'hésitez pas à la signaler au secrétariat de la Mairie qui assurera la correction lors du tirage du prochain bulletin municipal.

D'avance merci pour votre compréhension et votre collaboration.



Vendredi 12 juillet

20h

Repas gigot d'agneau à la broche,
sur réservation

22h

Embrassement du clocher

22h30

Soirée avec l'orchestre **Various**

Samedi 13 juillet

14h30

Concours de pétanque en doublettes
(4 parties)

19h

Apéro musical

avec **DIAPASON ANIMATIONS**
+ Snack

22h

Soirée **MOUSSE Non-Stop Music Show**

Dimanche 14 juillet

11h45

Dépôt de gerbe

12h

Apéro offert

19h

Soirée burger frites
animé par **Phil + Snack**

21h

spectacle Majorette

22h30

Grand feu d'artifice

23h

Soirée animée par **POP CORN**

Fête foraine - Tombola

Snack samedi et dimanche soir
Buvette tout au long de la fête

*Saint Paul
Cap de Jour*

EN FÊTE

12 / 13 / 14 / JUILLET 2024